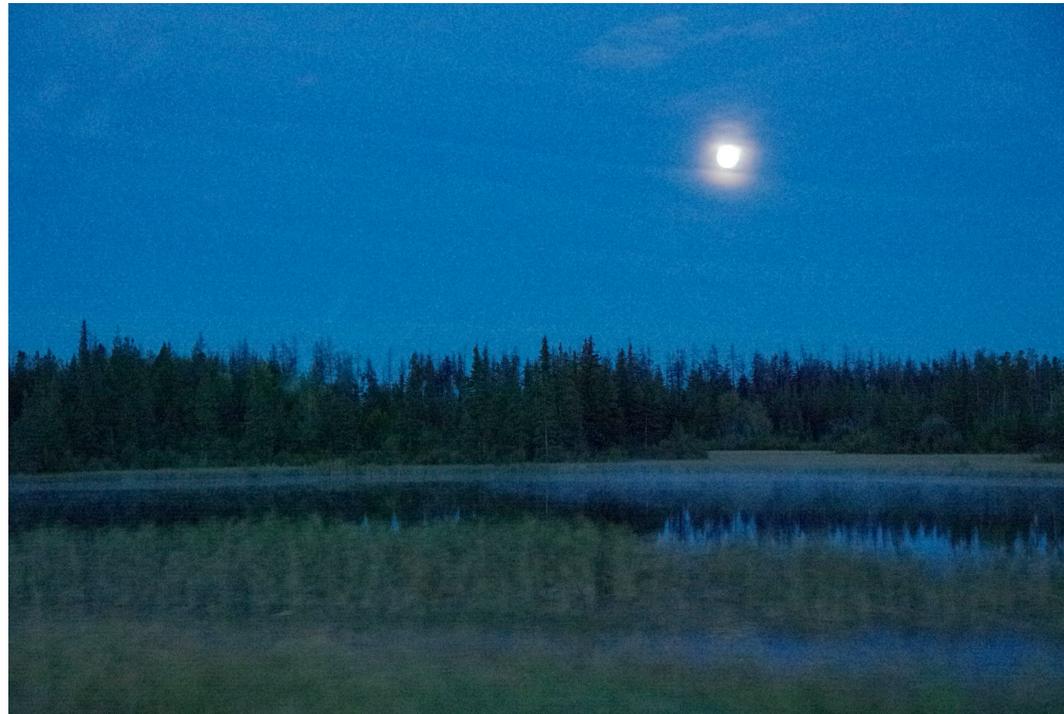


Expédition Sasquatch 2013

13 - 29 septembre



Léon Brenig, Belgique, Philippe Coudray, France, Robert Kennedy, Canada

Table des matières

L'équipe, les lieux, la recherche	3
Le matériel emporté	4
Introduction	5
1- La région de 100 Mile House	5
a- La piste d'empreintes	5
b- Autres éléments autour de 100 Mile House	18
2- La région du lac Harrison	23
a- La théorie de Léon	24
b- Le lac Deer	24
c- Le lac Hicks	24
3- Le camping Homesite	28
a- Massacre à la tronçonneuse	28
b- Traces et trous	29
c- Coups	30
d- Empreintes	30
e- Outils	37
f- Pavage d'écorces	43
f- Le témoignage de Thomas	44
g- Rencontre avec Jamie Dixon	44
4- Conclusion :	45

L'Équipe 2013 :

- **Léon Brenig**, 66 ans, professeur à l'Université et chercheur en physique, Belgique. Exploration de terrain et instruments de vision nocturne.
- **Philippe Coudray**, 53 ans, illustrateur et auteur BD, France. Recherche de terrain et photos 2D et 3D.

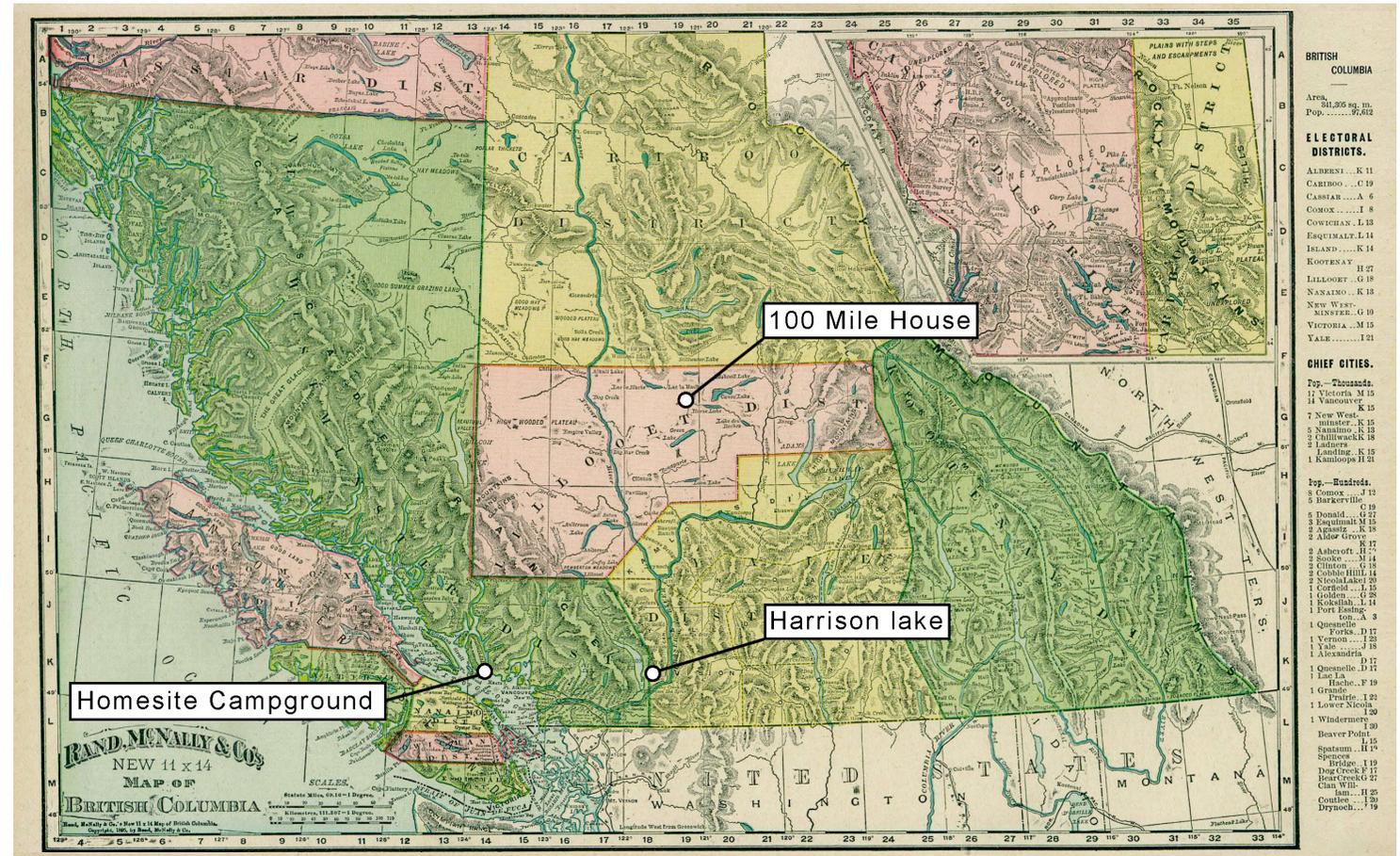
L'équipe remercie **Robert et Debbie Kennedy**, de Sechelt, Colombie Britannique, Canada, qui consacrent leur vie à la recherche du Bigfoot-Sasquatch. Leur collaboration a été essentielle au succès de cette expédition.

Lieux de recherche :

- **La péninsule de Sechelt**, autour du Homesite campground, au nord de Vancouver, région couverte essentiellement de forêts pluviales.
- La région de **100 Mile House**, à environ 400 km à l'intérieur des terres, haut plateau couvert d'une forêt mixte (conifères et bouleaux) de type taïga.
- La région du **lac Harrison**, à l'est de Vancouver.

But de la recherche :

L'expédition Sasquatch 2013 ne prétend pas résoudre seule le débat sur l'existence du Bigfoot-Sasquatch. Notre action n'est qu'une modeste contribution à cette question. Notre but est de découvrir davantage d'indices de l'existence matérielle d'un possible primate bipède non-humain dans ces parties de la Colombie Britannique. Notre objectif est de trouver suffisam-



ment de preuves de l'existence de ces primates bipèdes dans le dessein d'obtenir leur protection légale et des mesures concrètes de protection de leur aire de répartition. Nous nous efforçons également d'impliquer la communauté scientifique dans la question du Bigfoot-Sasquatch aussi bien dans la recherche de terrain qu'en laboratoire. Notre approche est purement scientifique et ne considère pas l'existence de tels primates comme acquise.



Le matériel emporté :

Léon :

- Une caméra mini-DV Sony DCR-HC51 munie d'un zoom optique 40x et d'un super nightshot.
- Un intensificateur de lumière Pentax (Pyser-SGI night vision monocular of PNP-M type) génération 2+, pouvant se visser sur l'objectif d'une caméra.

Philippe :

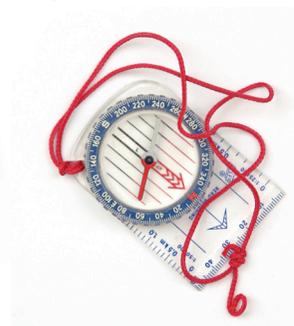
- Un appareil photo Pentax K5, avec deux objectifs, 18-135 et 28-200 mm.
- Un appareil photo stéréo, le Fujifilm Finepix Real 3D W1, qui permet d'obtenir des images 3D en anaglyphes (visibles avec des lunettes rouge et bleue) avec l'aide du logiciel libre StereoPhoto Maker.

En commun :

- Un piège optique (trailcam) de marque Reconyx, le HC600, utilisant un flash infrarouge invisible sans leur rouge (no glow).
- Une caméra thermique FLIR HM-324 XP+ : Capteur de 320 x 240 pixels, permettant de photographier et de filmer. Elle fonctionne avec 4 piles AA.



De gauche à droite : Léon, Philippe et Robert.



Introduction :

Cette année, notre équipe était plus réduite (2 personnes au lieu de 4 ou 5) et la durée du séjour plus courte (2 semaines au lieu de 3). Nous nous sommes éloignés de la péninsule de Sechelt, notre région habituellement explorée, pour visiter deux autres régions : celle du haut plateau situé entre les deux chaînes de montagnes parallèles qui longent la côte, autour de 100 Mile House, et la partie est du lac Harrison. De longs trajets en voiture et beaucoup de pluie ont diminué d'autant plus notre temps d'exploration. Toutefois, nous avons eu la chance de découvrir près de Lone Bute (région de 100 Mile House) une piste de trois empreintes de pieds dont la première montre, pour la première fois depuis nos explorations, plusieurs orteils visibles, et non pas seulement le pouce. Nous proposons de passer en revue chacune de ces régions visitées :

1- La région de 100 Mile House :

Située entre les deux chaînes de montagnes parallèles à la côte : la chaîne côtière et les Montagnes Rocheuses, cette région est un haut plateau situé à 1100 mètres d'altitude. Son climat est beaucoup plus sec et continental que celui que l'on peut trouver sur la côte. Les hivers sont rudes et enneigés. Les forêts, beaucoup moins denses, font penser à la taïga. Elles sont principalement composées de pins et de bouleaux, dont l'écorce est d'un blanc éclatant. Parmi les pins on trouve le lodgepole pine (*Pinus contorta*), ou pin tordu, qui est actuellement attaqué par un parasite (blue stain fungus) véhiculé par un insecte : the mountain pine beetle. Les forêts ne se contentent donc pas d'être moins denses que sur la côte, elles sont de plus décimées en partie par un parasite. Enfin, la présence de l'homme a multiplié les prairies pour l'élevage des vaches ou des chevaux. Aussi le paysage ne procure pas ce sentiment de forêt

haute, dense et à perte de vue que l'on connaît sur la côte. La région reste cependant sillonnée de nombreux lacs. L'apparence moins sauvage est en réalité trompeuse. La densité de la population est d'environ 1 personne par kilomètre carré. On peut ajouter que cette région, comme toute la Colombie Britannique, est d'origine volcanique. Nous avons tenté d'explorer des zones situées autour de lacs près desquels des témoignages avaient été relevés par Robert Kennedy. Mais il est souvent difficile de pénétrer dans des parties sauvages à cause des nombreuses clôtures qui quadrillent le paysage. Pour dire les choses comme elles sont, nous avons quitté cette région au bout d'une semaine pour visiter la région du lac Harrison, parce que nous étions peu convaincus qu'elle pouvait abriter des sasquatchs. C'est toutefois en y retournant que nous avons trouvé une piste d'empreintes de pieds.

a- La piste d'empreintes :

Nous sommes près de Lone Bute, lieu-dit nommé ainsi en référence à une butte de granit qui semble sortie de terre et surplombe la région. Depuis le bout de la Netherlands road, qui est une impasse au bord de laquelle vit actuellement Robert Kennedy, un chemin part vers le sud-est. Il est entouré de champs parsemés de jeunes arbres épars (pins et bouleaux).

Une structure : après environ 700 mètres, on note sur le bord du chemin deux jeunes arbres (un pin mort et un bouleau vivant) disposés en croix et appuyés sur un troisième (un bouleau) plus mince. Le tout utilise pour être coincé un bouleau plus épais. Les deux arbres en croix ont été déracinés pour être mis dans cette position. Le plus épais, dont les feuilles sont toujours vertes, est le bouleau. Son tronc avoisine à sa base les 15 cm. Juste à côté de cette structure, trois empreintes sont visibles dans la boue jouxtant une flaque d'eau.

Les empreintes : il s'agit d'un pied droit, gauche puis droit. Elles sont distantes les unes des autres de 130 cm précisément, de talon à talon. Les deux premières sont disposées sur une ligne, la troisième bifurque légèrement sur la droite. La première est la plus claire et montre plusieurs orteils. Sa longueur ne peut être mesurée de façon exacte car elle dépend de la manière dont les orteils ont pu être repliés, et de la limite du talon qui n'est pas d'une précision absolue à cause de la boue collante. On peut toutefois l'évaluer à 33 cm environ.



La structure en X à côté des empreintes.

Coordonnées GPS des
empreintes :
51°32'42.96"N 121°11'43.50"W

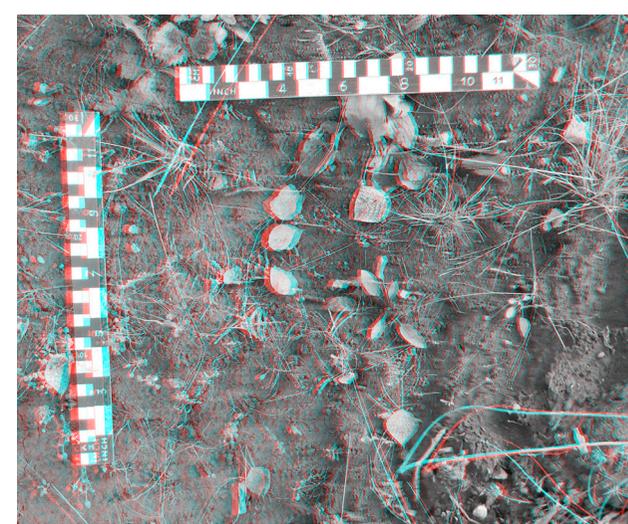
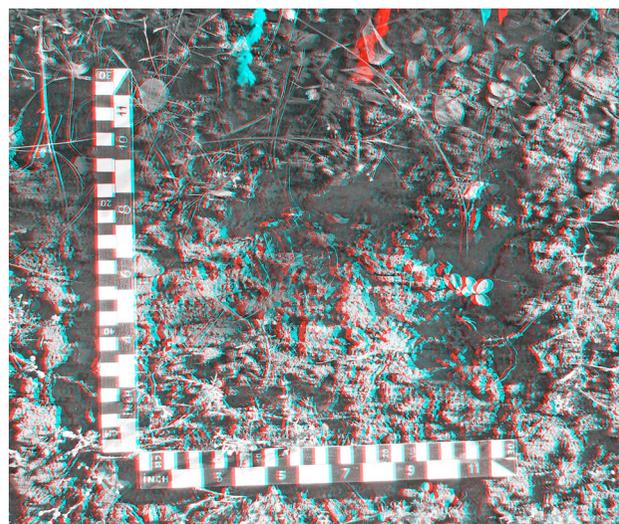
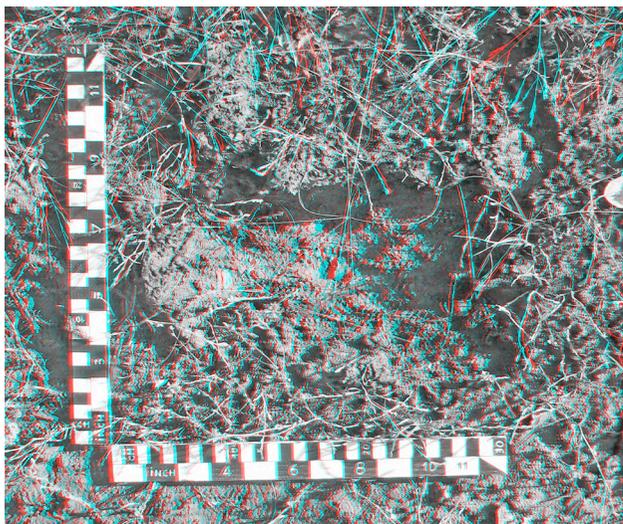


Première empreinte de la série de trois.

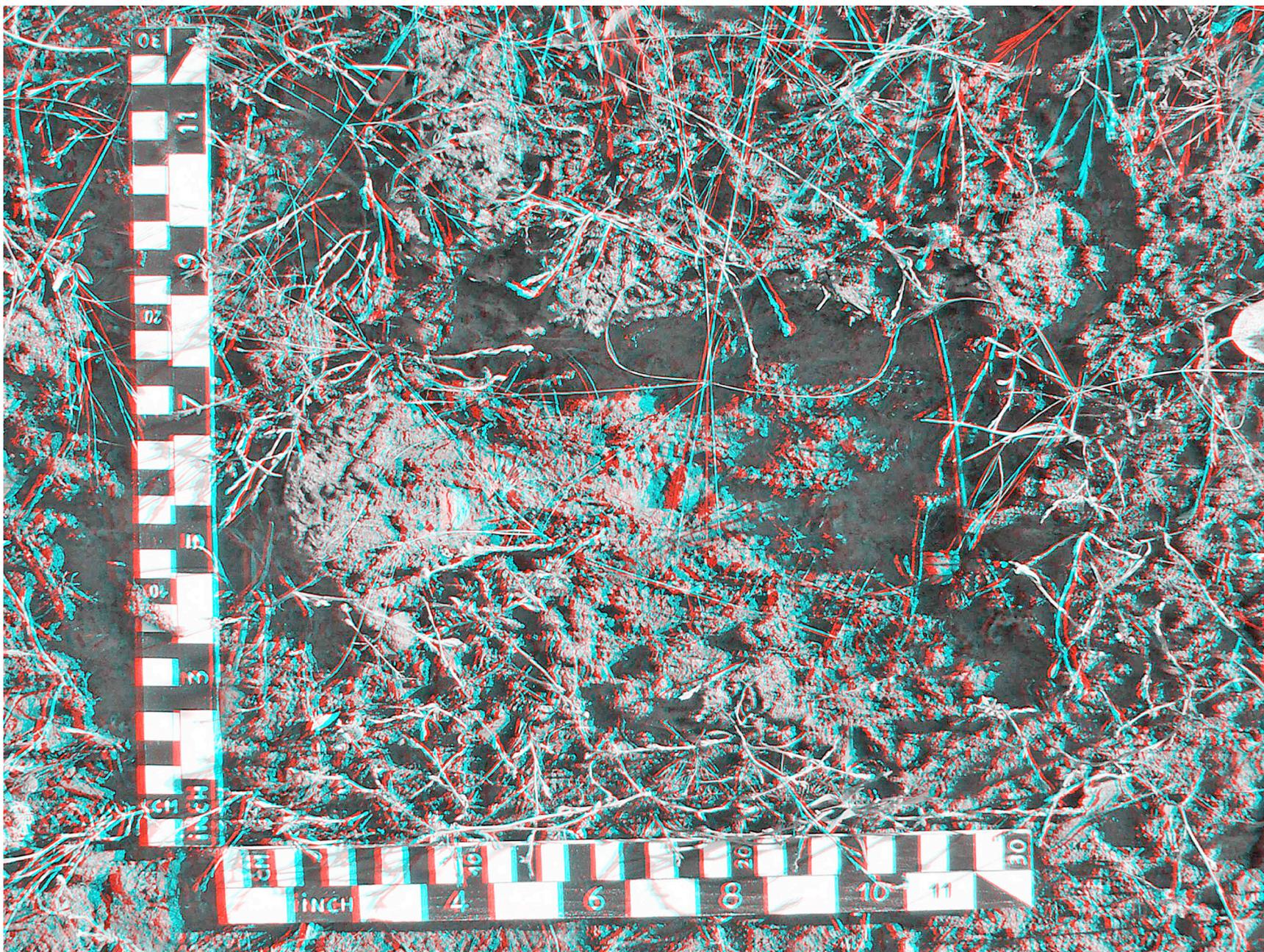
Deuxième empreinte de la série de trois.



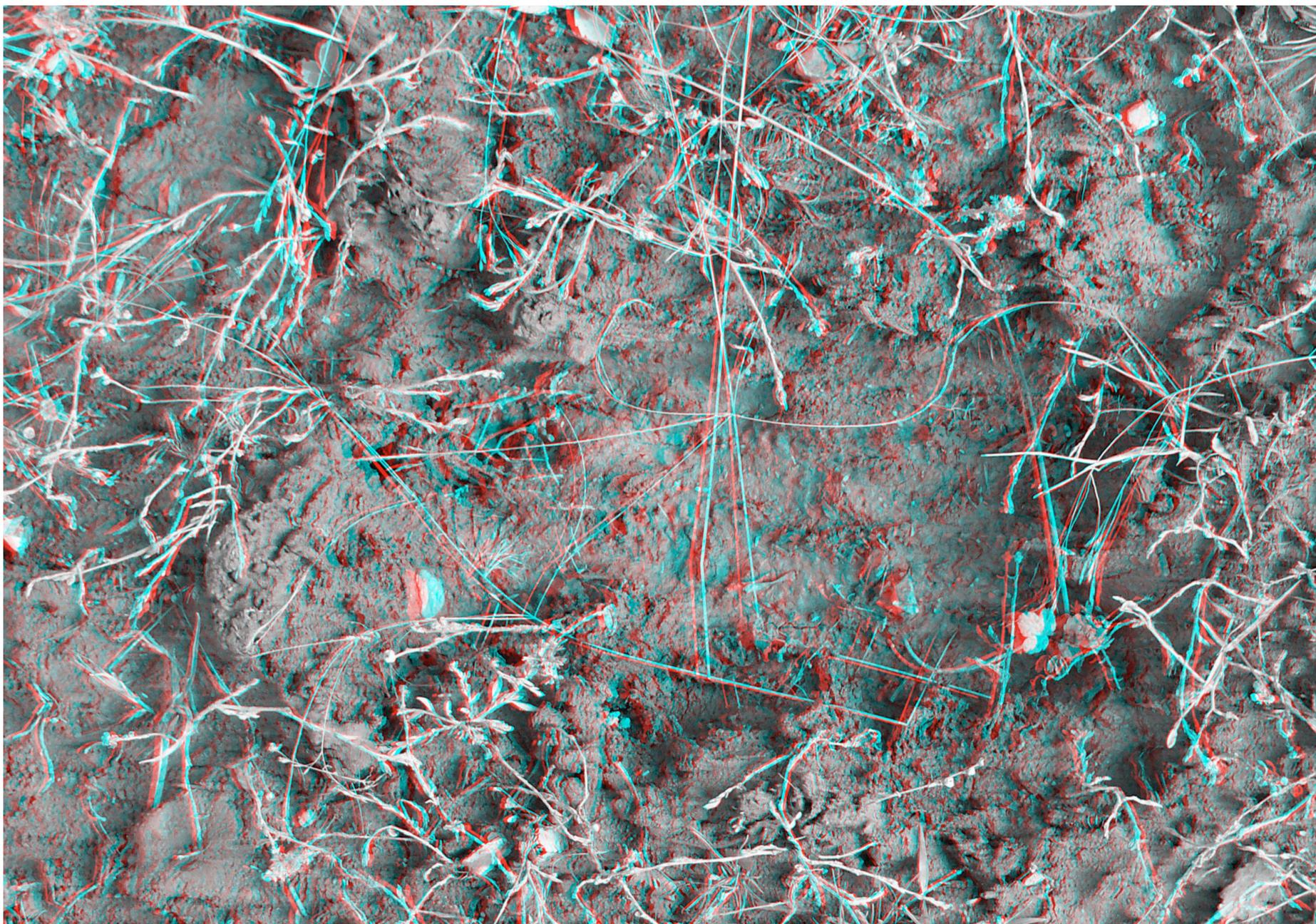
Troisième empreinte de la série de trois.



Les trois empreintes en 3D.



Empreinte 1 en 3D en lumière solaire.



Empreinte 1 en 3D éclairée au flash.

Analyse de l'empreinte 1 :

- Mesures : il est difficile d'obtenir des mesures précises, les bords de l'empreinte n'étant pas partout nets. De plus, pour mieux s'agripper à la boue glissante, l'individu a pu plier certains orteils. Enfin, il semble que les deux orteils externes (le gros et le petit) aient bougé, surtout le gros dont on voit la trace circulaire de l'ongle. On peut proposer une interprétation de l'empreinte au travers d'un tracé qui se superpose à la photo.

Les dimensions de l'empreinte, si l'on tient compte de la trace très légère du deuxième orteil, seraient :

Longueur (AC) : 33,4 cm (13,15 pouces)

Largeur (ED) : 14,4 cm (5,67 pouces)

Écart des orteils minimum (FH) :

18,2 cm (7,16 pouces)

Écart des orteils maximum (GH) :

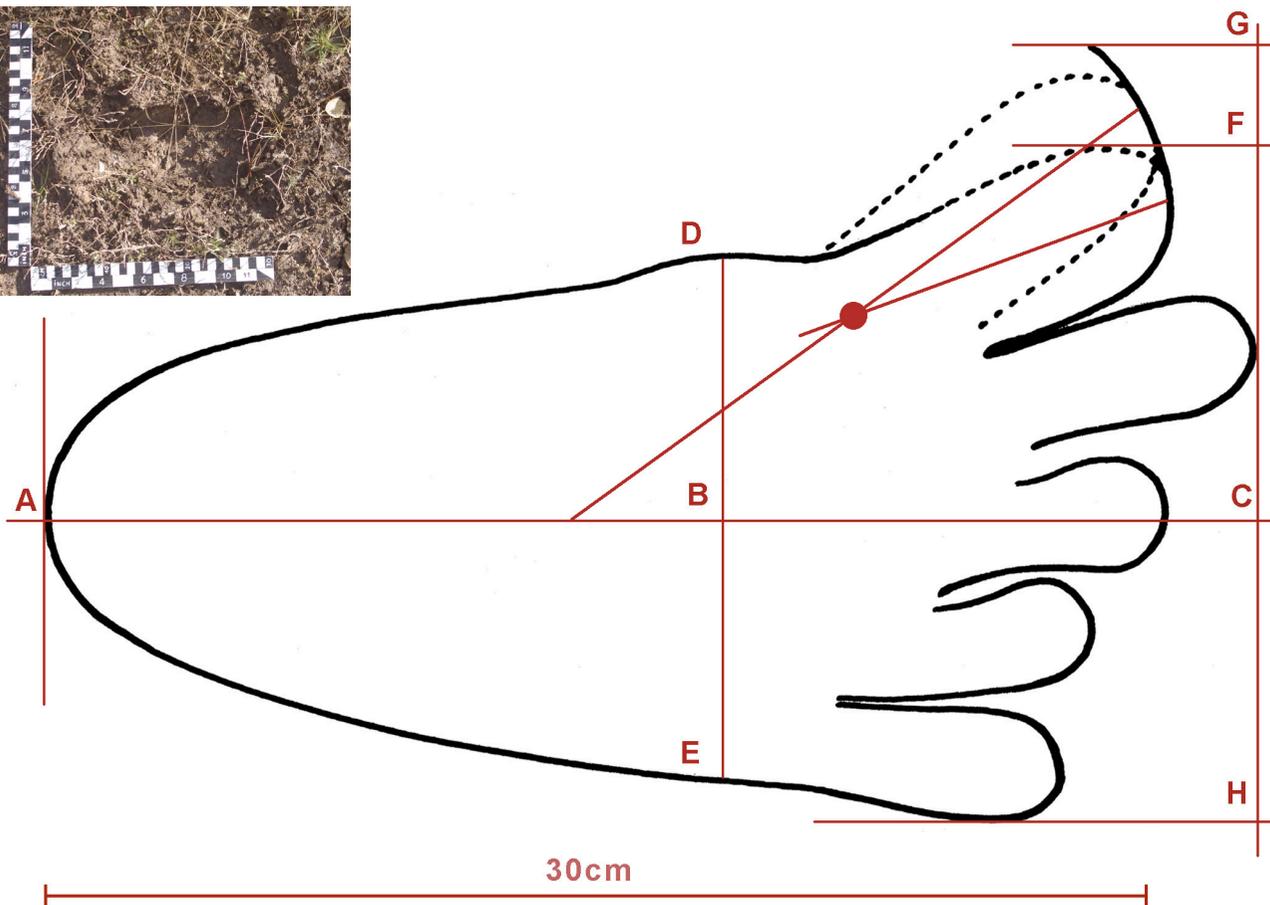
20,2 cm (8 pouces)

- Avant de s'écarter vers l'extérieur, le pouce a pris appui fortement sur le sol, ce qui a laissé un petit espace plat un peu incliné vers l'avant, nettement visible sur la photo 3D. C'est donc en levant le pied que l'individu a vraisemblablement écarté son pouce, ne laissant que la trace circulaire de l'ongle. Si l'on en croit la trace d'ongle, le pouce semble s'être écarté d'un angle de 36 °.

- Aucune voûte plantaire visible.

- Les deux orteils 3 et 4 (en partant du pouce) semblent plus courts. Ils étaient peut-être pliés.

- L'enfoncement de l'empreinte est profond, environ 3 cm. Nos chaussures ne laissent sur la même boue que des traces légères.



Conclusions :

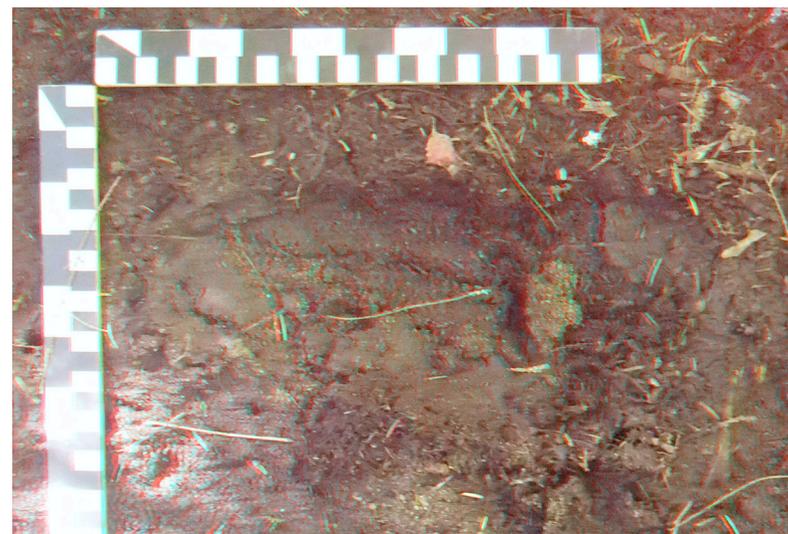
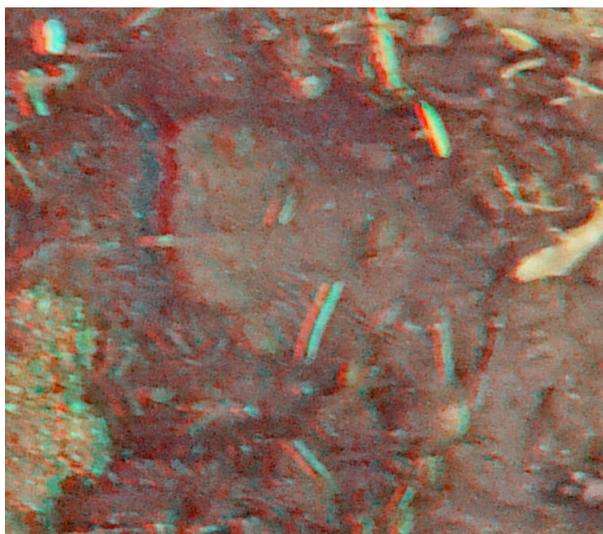
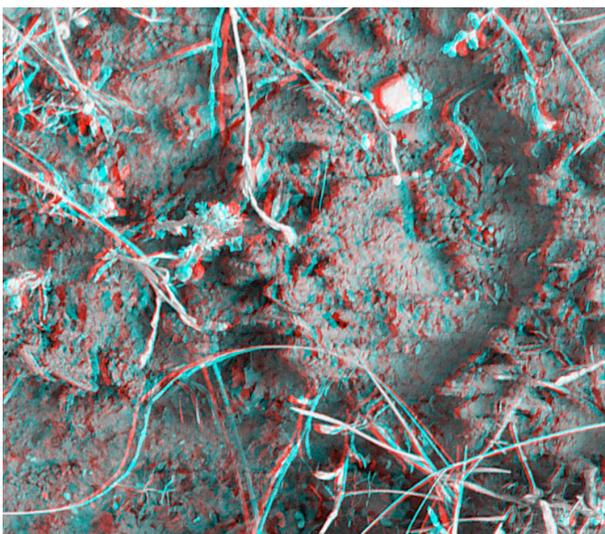
Les éléments de l'empreinte qui excluent un pied humain sont :

- L'absence de voûte plantaire (certains humains ont malgré tout les pieds plats).
- Le rapport longueur-largeur qui est de 1 sur 2 environ. Le pied humain présente un rapport longueur-largeur de 1 sur 2,7 en général.
- La possibilité d'écarter le gros orteil : impossible chez l'homme.
- L'enfoncement de l'empreinte nettement plus important que les traces légères laissées par nos chaus-

sures dans le même substrat.

Les éléments qui excluent un pied d'ours sont :

- L'absence de traces de griffes.
- La longueur du pied, qui serait exceptionnelle pour un grizzly.
- La différence de longueur et de grosseur (pour le pouce) des orteils, qui sont tous de longueur et de grosseur identique chez le grizzly.
- L'absence de traces de pattes avant dans la boue molle
- La piste en ligne (les grizzlys marchent avec les pattes écartées).
- Le talon n'est pas assez pointu.



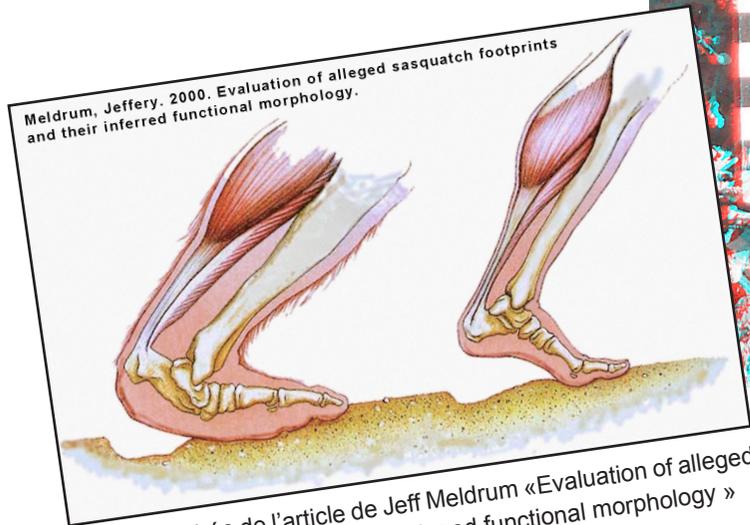
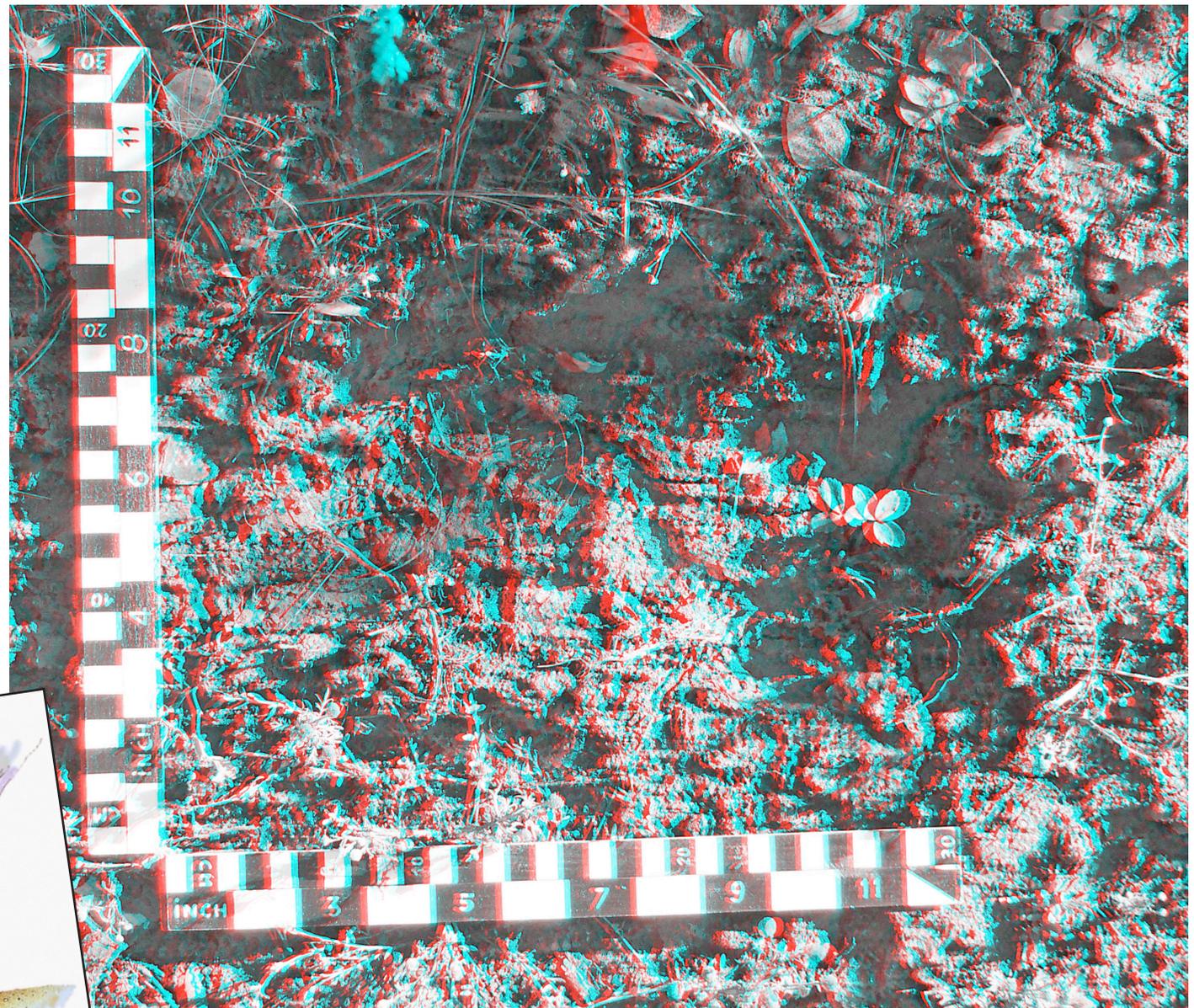
Comparaison de la partie aplatie du pouce entre l'empreinte n° 1 de 2013 et celle dite de la pastèque de 2010 : En haut vue 2D de la région du pouce des empreintes 2013 et 2010 (de gauche à droite). En bas mêmes vues en 3D. Complètement à droite l'empreinte de la pastèque 2010 complète 2D et 3D.

Dans les deux empreintes, on retrouve au niveau du pouce une zone aplatie séparée du reste de l'empreinte, et même cassée dans le cas de l'empreinte 2010. Cela peut correspondre à l'appui d'un pouce en position pliée.

Analyse de l'empreinte 2 :

L'empreinte 2, bien que profondément enfoncée, ne présente pas de traces d'orteils. La partie profonde de l'empreinte fait environ 24 cm. Cela correspond à la partie du pied qui court depuis le talon jusqu'aux première articulation des phalanges, si l'on tient compte des mesures de la première. On peut supposer que les orteils du bigfoot sont plus mobiles que ceux de l'homme, et cette empreinte est celle d'un pied dont les orteils se sont entièrement relevés. Interprétées ainsi, les dimensions de cette empreinte sont cohérentes avec celles de la première.

Pliure du pied : l'empreinte présente deux creux séparés en son milieu par une légère crête. Cette caractéristique, qui trahirait une souplesse du pied du sasquatch capable de se plier par son milieu, a été notée comme une caractéristique récurrente des empreintes attribuées au bigfoot par le docteur Jeffrey Meldrum, Department of Biological Sciences, Idaho State University.

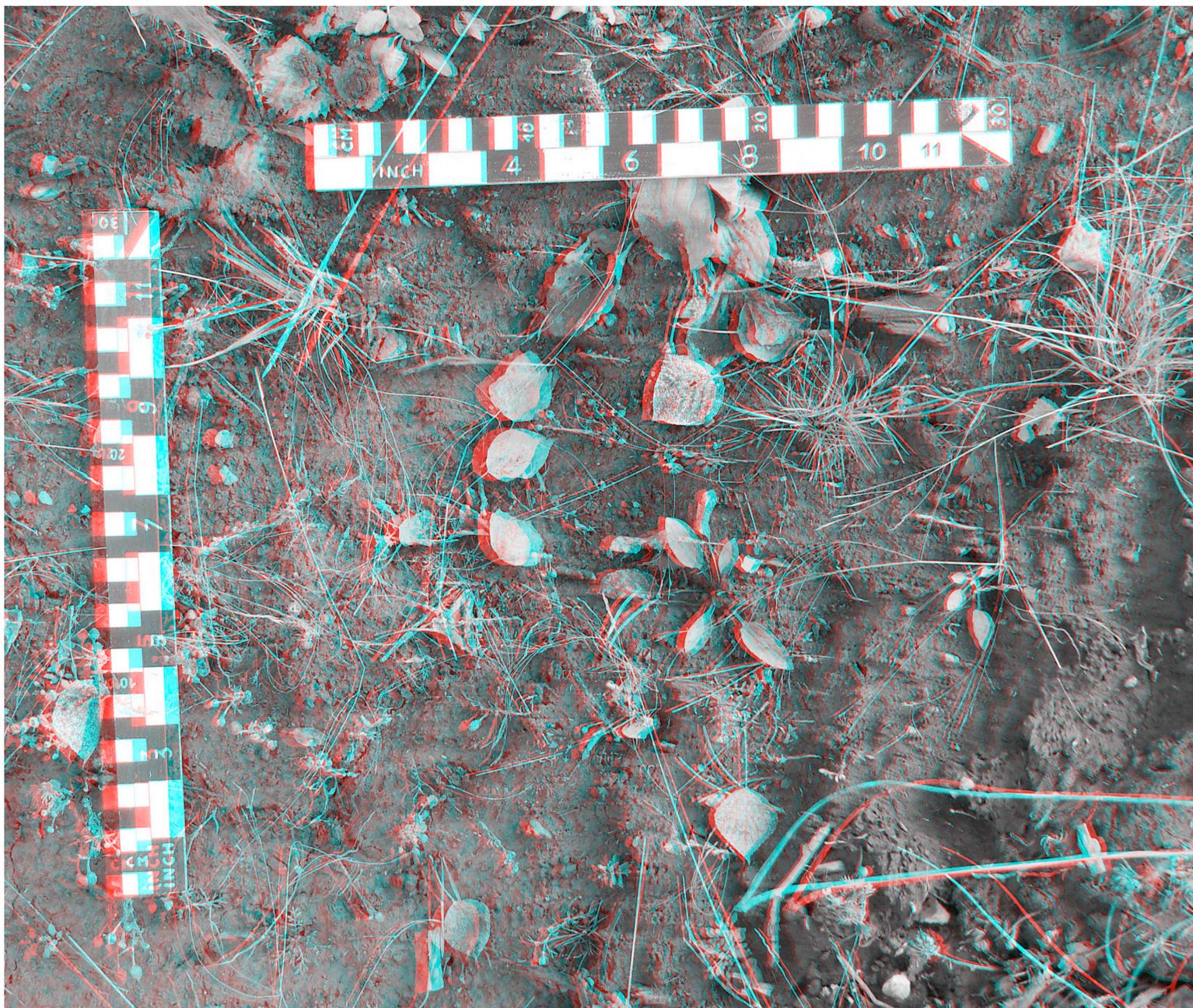


Meldrum, Jeffery. 2000. Evaluation of alleged sasquatch footprints and their inferred functional morphology.

Illustration tirée de l'article de Jeff Meldrum «Evaluation of alleged sasquatch footprints and their inferred functional morphology »

Empreinte 2

De l'empreinte 3, on ne voit que le talon. Les trous positionnés sur la droite pourraient correspondre à des orteils, mais le terrain étant naturellement accidenté, il est difficile d'en être certain. Ces trous sont placés à la bonne distance pour une empreinte de 33,4 cm. Ils correspondraient au petit orteil en bas et aux orteils 3 et 4 plus haut. Le pouce n'aurait pas laissé de trace sur cette partie de boue déjà plus dure.



Empreinte 3

Analyse de la piste :

3 empreintes placées sur une ligne légèrement incurvée, distantes de 130 cm de talon à talon.

- **Le pas :** selon le docteur Marie-Jeanne Koffmann : «La longueur du pas normal d'un homme de taille moyenne se situe entre 65 et 90 cm ; femmes et personnes âgées : 50-70 cm ; homme qui court : 100 cm et plus». Avec 130 cm, on a donc un pas nettement plus grand que celui d'un homme.

- **Angle du pas :** selon le docteur Marie-Jeanne Koffmann : « Il est formé par l'axe longitudinal du pied et l'axe de la marche. L'angle peut être positif, négatif ou égal à zéro. L'angle du pas se chiffre en moyenne à 18,25° chez l'homme, à 12,20° chez la femme. » Ici l'angle du pas est nul, les pieds sont sur une ligne.

Analyse du terrain :

Le chemin traverse un champ herbeux parsemé de jeunes arbres épars : des bouleaux et des pins. La plupart des pins sont morts, attaqués par le parasite mentionné plus haut (page 5). Tous les arbres sont debout, même les pins morts. Il n'y a pas d'arbre couché



comme après une forte tempête. En conséquence, les deux arbres déracinés et positionnés en croix semblent être la conséquence d'un acte artificiel. En continuant le chemin sur quelques mètres, nous avons vu partir sur la droite une piste animale tracée dans l'herbe. En la suivant sur une vingtaine de mètres, nous arrivons sur une barrière en bois, composée de piquets épais. À l'endroit du passage de cette piste animale,

la barrière était entièrement couchée sur le sol. La piste passait au centre d'un bouleau courbé en arche en rejoignant le sol. Nous n'avons pas suivi cette piste, pensant ne pas trouver d'autres empreintes dans l'herbe, ce en quoi nous avons eu tort, comme nous le verrons bientôt. Sur cette piste animale, il y avait un enfoncement flou dans l'herbe de la même taille que les empreintes du chemin.



Empreinte dans l'herbe de la piste animale

La neige, nous le savons, peut plier les arbres en forme d'arche. D'aucun prétendent que les sasquatchs pourraient en fabriquer ou en exagérer certains. Toujours est-il que cette arche était isolée dans un paysage sans arche rempli de jeunes arbres frêles. On peut ajouter à ce tableau un coup frappé depuis la forêt voisine à environ 200 m, au moment où nous examinions les empreintes. Nous avons une sextuple coïncidence entre :

- La structure en X,
- Les trois empreintes,
- La piste animale contenant un enfoncement,
- Son passage au centre d'une arche,
- La barrière couchée à cet endroit précis.
- Le coup frappé.

A ces coïncidences, on peut ajouter le témoignage de Robert Kennedy qui est allé examiner ces empreintes le 29 octobre, soit un mois plus tard. Elles avaient disparu. Il a trouvé une sente animale près du chemin qu'il a suivie. Elle menaient à un petit marécage, près duquel il y avait une ravine. Il y a trouvé, parmi des empreintes

de cerfs mulet et d'élan, cinq pistes de sasquatchs. Il s'agit vraisemblablement de la même sente animale que nous avons vue, qui mène également à un petit marécage, visible sur Google Earth.

Hypothèses :

Nous avons affaire aux traces d'un individu bipède, aux très grandes enjambées, aux pieds plats dont

les orteils sont très mobiles, plus lourd qu'un homme. Il y a une contradiction entre la relative petite taille des pieds (33,4 cm) et la longueur du pas (130 cm). Un pied de 33,4 cm reste rare chez l'homme : les tableaux de mesure pour les pointures plafonnent à 32,4 cm pour une pointure de 50 (US : 15,5). Cette relative petite taille de pied est peut-être le fait d'une femelle sasquatch. En effet, il y a des chances que chez les sasquatchs, les pieds des femelles soient proportionnellement plus petit que ceux des mâles, comme chez l'homme.

A titre de comparaison, Patty, la femelle du film de Patterson tourné en 1967, avait des pieds de 36 cm pour une hauteur estimée à 2,30 m.



Le bouleau recourbé en arche.



La structure en X à gauche, la boue au centre, dans laquelle étaient les empreintes.



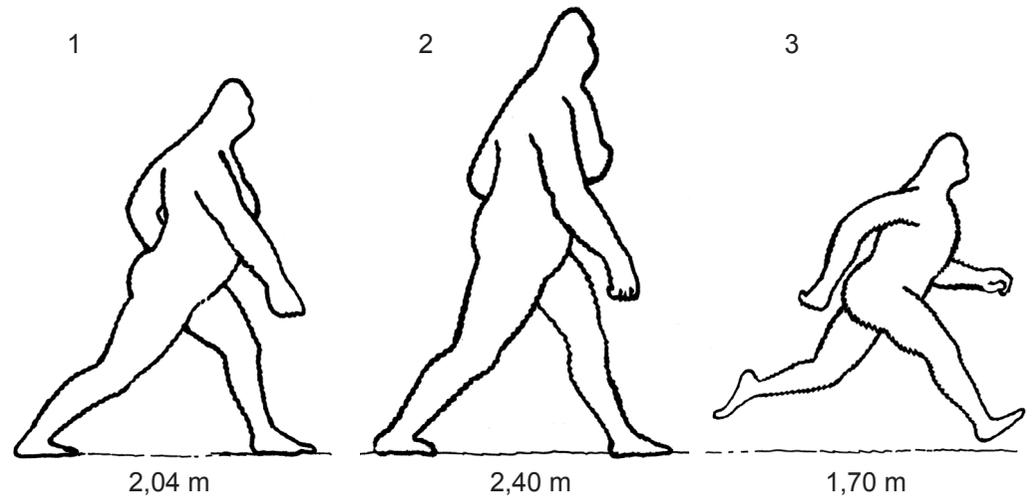
La barrière couchée.

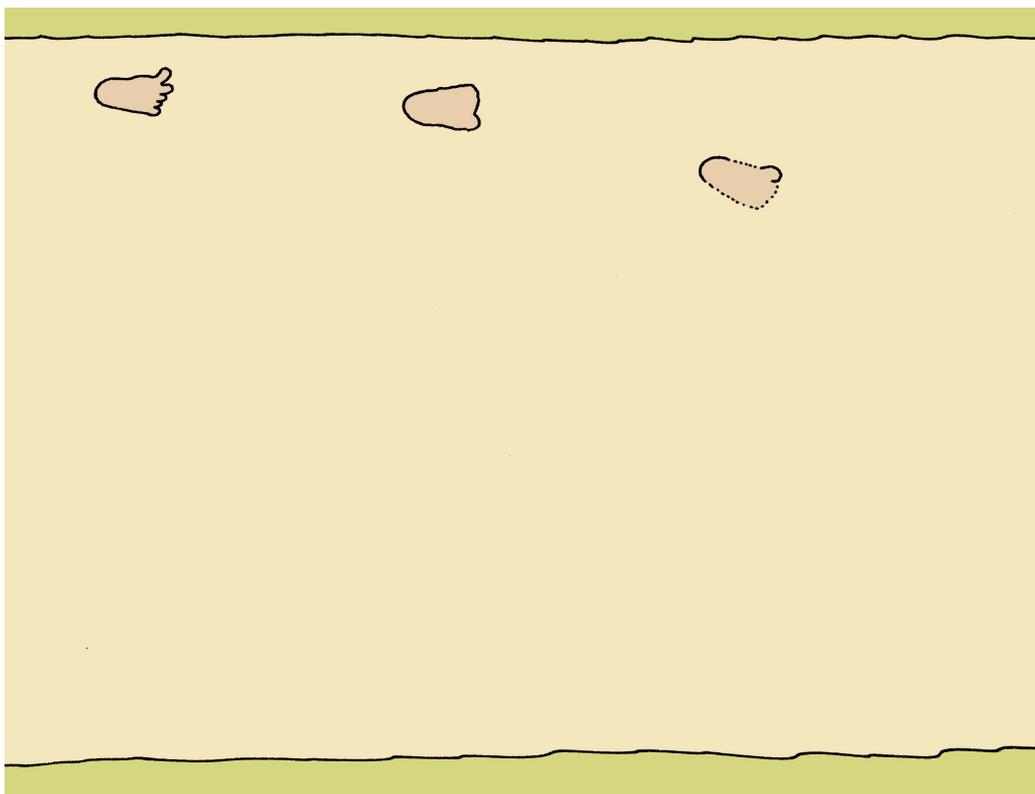


La structure en X à droite, la boue au centre dans laquelle étaient les empreintes.

Pour le même rapport pied/hauteur que la femelle de Patterson, notre femelle mesurerait 2,04 m. Cela donne un pas de 1,30 m très grand. (fig. 1) C'est pourquoi, il est préférable de proposer une

taille de 2,40 m, ce qui donne un pas plus crédible, mais un bigfoot ayant de petits pieds (fig. 2) A moins qu'il ne s'agisse d'un spécimen plus petit en train de courir (fig.3).





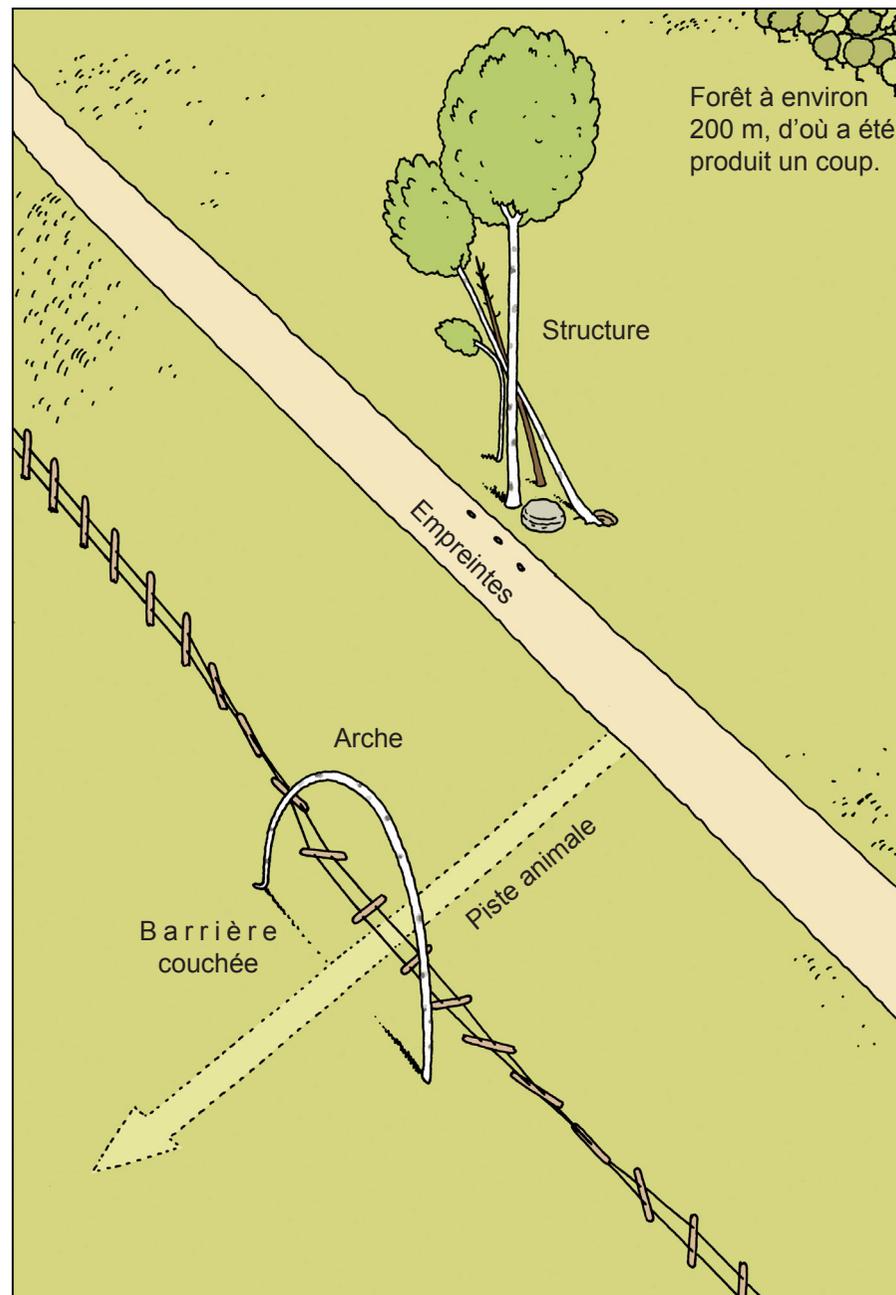
Croquis de la piste d'empreintes.

Un autre élément intéressant est la structure en X. Le bouleau vert déraciné, dans un environnement ne présentant aucune trace de tempête, semble avoir été arraché par quelqu'un possédant des mains. Philippe a essayé plus tard, au jardin public de Bordeaux, de déraciner un bouleau de mêmes dimensions, sans prendre beaucoup de risques de payer une amende pour dégradation de plantes ornementales. En effet, l'arbre n'a pas bougé d'un millimètre. Arracher un tel

arbre demande manifestement une force exceptionnelle.

On peut voir à droite un schéma qui résume le contexte : la forêt en haut à droite à environ 20 m de laquelle est provenu un coup, la structure, les 3 empreintes, la piste animale passant sous l'arche et la barrière couchée.

Tous ces éléments convergent vers l'hypothèse de la présence, dans cette région proche de Lone Bute, de notre primate bipède hypothétique.



b- Autres éléments autour de 100 Mile House :

Petite structure : le mardi 17 septembre, nous avons trouvé une petite structure en X, proche d'une plage du lac Irish. Cette petite structure est composée de deux bâtons de feuillu (sans doute un bouleau) placés entre deux pins, desquels ils n'ont pu tomber. Cette petite croix était dans la forêt à quelques mètres de la plage où menait une piste. Le Irish lake n'est qu'à 2,3 km à vol d'oiseau des 3 empreintes découvertes plus tard. Coordonnées GPS de la structure : 51°32'58.18"N 121°09'48.00"W.

Arbustes cassés : le mercredi 25 septembre, en cherchant le Till lake, nous quittons la route n°20 et prenons une piste sur la droite. Nous dépassons un tout petit lac dont nous n'avons vu que la partie marécageuse, et dont nous avons sous-estimé la taille. Quelques centaines de mètres plus loin, la piste propose un petit embranchement sur la droite, que nous empruntons à pied. Environ 200 m plus loin, sur un petit espace dégagé au bord du chemin, nous remarquons que tous les jeunes arbres sont cassés à une hauteur d'environ 2 mètres ou un peu moins. Coordonnées GPS : 51°58'39.86"N 122°21'3.75"W.



Extrait de Google Earth

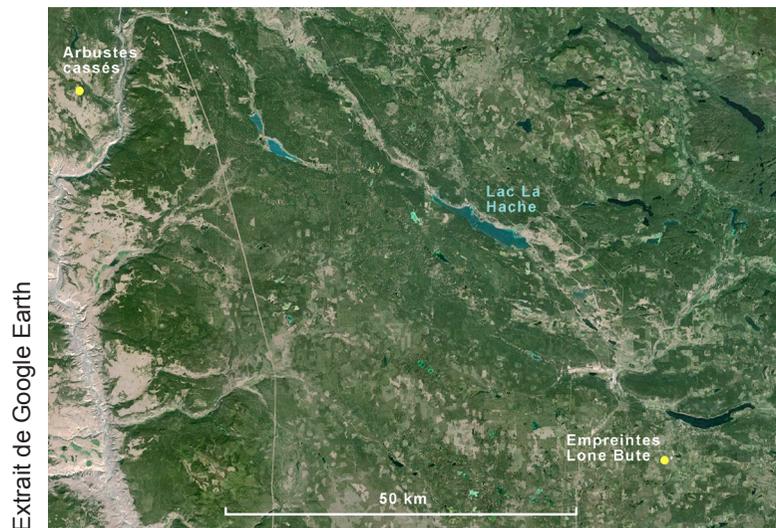


Léon devant un des arbustes cassés.



Vue 3D du champ d'arbustes cassés.

Rochers empilés : en reprenant la piste vers Till lake, nous avons observé deux fois, pas loin de la piste, un rocher posé sur un autre. Jeu de pelleteuses de la part des ouvriers ayant creusé la piste ou signe laissé par des sasquatchs ?



Coordonnées approximatives des tas de pierres : 52°00'12.20"N 122°21'14.48"W

Petite structure ?

Mercredi 18 septembre, près du lac Tin Cup (coordonnées du lac : 51°21'28.92"N 121°10'58.45"W), nous trouvons au bord du chemin une petite structure de branches. Elle présente un détail surprenant : l'une des branches contient un clou. Est-ce une structure réalisée par des chasseurs pour indiquer une bifurcation ou est-ce une structure de sasquatch ayant utilisé un bout de bois récupéré près des habitations ?



Coups répertoriés :

Quelques sons difficiles à identifier ont été entendus :

- Pour rappel : un coup dans la forêt à 200 m des empreintes trouvées le 26 septembre près de Lone Bute, vers 11 heures.
- Dans la forêt proche du lac des Roches, le matin, bruit de chute d'une souche lors de notre passage.
- Près du lac Watch, l'après-midi, environ 1 minute après un coup frappé par nous, nous entendons un petit coup sec.
- Près du lac Canim, après avoir visité les Canim falls, grandes chutes d'eau, près de la route, nous entendons 2 coups identiques graves et creux, à 1 seconde d'intervalle rappelant le choc entre deux pierres.

Témoignages :

- Robert nous a parlé d'une piste d'énormes empreintes dans la neige vues depuis la route entre 100 Mile House et la côte, l'hiver. Il s'est arrêté pour les voir mais n'a pas pris de photos.
- Robert nous a également parlé d'une disparition d'enfant il y a deux ans près de Lone Bute.
- Le mercredi 25 septembre, en visitant une petite réserve naturelle près du Williams lake, nous croisons une femme vivant sur l'île de Vancouver. Elle nous déclare que la plupart de ses amis ont eu des expériences en relation avec des bigfoots, et qu'ils pâlisseraient encore chaque fois qu'ils en parlent.
- D'une manière générale, près des lacs qui entourent la région de 100 Mile House, des témoignages concernant des bigfoots sont rapportés régulièrement.

2- La région du lac Harrison :

Nous avons été motivés à visiter les alentours du lac Harrison pour deux raisons : la première est que cette région produit un grand nombre de témoignages concernant le bigfoot. Un ami de Robert, Edward Rosnoki, qui nous a accompagné quelques jours à 100 Mile House, a lui-même vécu une expérience qui l'a frappé pendant qu'il campait sur un petite île de ce même lac. Alors qu'il se rendait en bateau sur l'une des rives en soirée, il a entendu des cris rappelant ceux d'une chouette, puis des coups frappés très violents, suivis par un énorme hurlement. Il a plié sa tente et pris la fuite. La deuxième raison est la tentative de trouver une réponse à la question du séjour hivernal des sasquatchs.

a- La théorie de Léon :

Les sasquatchs étant de toute vraisemblance des primates, ils ne possèdent qu'une couche de poils et pas de couche de sous-poils, appelée également duvet, comme la plupart des autres mammifères. De ce fait, ils devraient être plus sensibles au froid que des mammifères autochtones de même corpulence comme l'ours grizzly. Pourtant, l'ours, bien que mieux protégé par sa sous-couche, hiberne. Il y a peu de chance que les sasquatchs, arrivés à ces latitudes il y a seulement quelques milliers d'années, aient eu le temps de développer une adaptation évolutive au froid tel que l'hibernation, qui est un processus biologique complexe demandant a priori une plus longue période de temps pour apparaître. Ainsi, ils doivent résoudre le problème posé par le froid d'une autre manière. Or,

en consultant les listes de témoignages qui sont répertoriés par diverses associations (comme le BFRO), on constate que les régions riches en témoignages coïncident souvent avec la présence de sources d'eau chaude (hot spring). Toute la Colombie britannique est en effet une région volcanique, et les sources d'eau chaude y sont nombreuses. Aussi, Léon formule l'hypothèse que les sasquatchs passent l'hiver auprès de sources d'eau chaude, peut-être même dans des grottes. Les grottes souterraines conservent déjà une température constante toute l'année. Peut-être certaines d'entre elles sont chauffées par des sources et constituent ainsi une protection idéale contre le froid.

Nous avons donc souhaité nous rapprocher de la source d'eau chaude en pleine forêt à l'est du lac Harrison pour explorer cette zone en priorité.

Nous sommes arrivés sur les lieux en soirée et avons trouvé un emplacement pour camper. Il y avait près de la piste un petit arbre cassé à environ 3 mètres de haut (voir photo). Dans l'emplacement où nous avons déplié nos tentes, nous vîmes un deuxième petit arbre cassé. J'ai noté un coup frappé dans la forêt à 20h05. Il faisait déjà pratiquement nuit. Malheureusement, du voisinage bruyant et imprévu nous a obligés à nous replier dans le camping le plus proche, 30 km plus bas, près du Deer lake.



Un petit arbre cassé à environ 3 mètres de haut.

b- Le lac Deer :

Ce petit lac accueille un camping qui débouche sur une plage. Un chemin suit le bord du lac sur la droite, traverse un marécage, puis se perd dans la végétation. Un autre chemin longe le lac sur la gauche mais en s'éloignant vers les hauteurs. Nous avons tenté de suivre le chemin sur la droite jusqu'aux plages du fond du lac mais avons dû faire demi-tour à cause de la pluie et des pentes glissantes. Le temps a été pluvieux pratiquement en permanence, sauf en soirées.

Sons entendus au Deer lake :

- Dimanche 22 septembre à 17h35 : un coup en provenance du chemin de gauche.
- Lundi 23 septembre vers 17h30 : après un bain dans le lac, nous entendons en provenance de la région marécageuse sur notre droite un coup ou craquement suivi aussitôt d'un grand fracas, comme la chute d'un objet très lourd qui résonne sur le sol (arbre ?). Il n'y avait pas de vent.
- La nuit du lundi au mardi, à 3h45 : un cri plat, de type «ouh...» suivi immédiatement de deux coups (séparés d'une demi-seconde). En provenance de la même zone où nous avons entendu le fracas la veille.

Température de l'eau : nous n'avons pas pu mesurer la température de l'eau, mais, en nous y baignant, et de par la brume qui s'évaporait à sa surface, nous pouvons affirmer qu'elle était plus chaude que l'eau d'un lac de montagne normal. Même chose pour le lac Hicks, visité également. Cela confirme l'idée que les sources d'eau chaude de la région influencent l'écosystème. On peut voir sur la photo à droite la vapeur d'eau qui se dégage du lac Deer. Sur la photo en bas à droite : la taille impressionnante des choux puants révèle un climat humide et chaud.



c- Le lac Hicks :

Structures ? Situé pas très loin du premier, cet autre petit lac possède également son camping. Un chemin en fait le tour en partant sur la gauche. Bien praticable, nous avons pu le suivre, toujours sous la pluie. Le long de ce chemin, nous sommes tombés sur deux structures de branches, tellement importantes que nous doutons qu'il ne s'agisse pas de constructions humaines.



Léon près de choux puants, pas loin du bord du lac Deer.



Ces 4 photos montrent la même structure. On peut noter que tous les petits troncs sont cassés et non sciés. Si des hommes ont assemblé ces troncs, on peut imaginer qu'ils les ont recouvert d'une bâche pour faire un affût pour chasser ou observer la faune sauvage. Toutefois, nous avons pu observer que les affûts laissés par les chasseurs sont beaucoup plus simples : un simple petit tronc attaché à l'horizontale permet de fixer une bâche dessus.



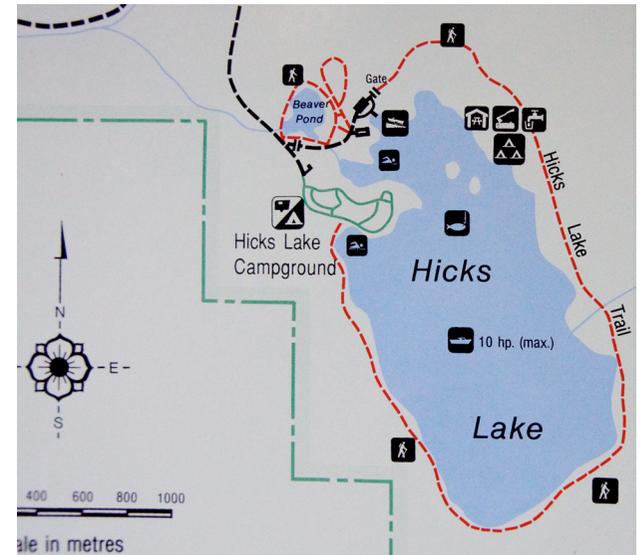


Ces 3 photos montrent la même et deuxième structure. On peut noter également que tous les petits troncs sont cassés et non sciés. Cet assemblage pourrait constituer un affût de chasseurs. Toutefois, aucune cartouche n'a été trouvée sur le sol. La structure se trouvait une vingtaine de mètres au-dessus du chemin de passage.

Sons entendus au Hicks lake :

- Lundi 23 septembre : depuis ce même chemin, après que nous ayons frappé nous-même un coup, deux fois, une réponse lointaine s'est produite. La première fois un coup très grave 30 secondes plus tard depuis la forêt. La deuxième fois : un coup métallique depuis la forêt plus en avant. Plus tard nous entendrons quelques coups en provenance du lac mais ils provenaient du camping. Cela pouvait donc être du bois cassé à la hache par des campeurs.

Léon cherchant des empreintes sur une petite plage du lac Hicks. Noter sur le tronc au centre le tas de cailloux.



Dernier indice : sur une des petites plages longeant le lac Hicks, accessibles depuis le chemin, nous trouvons un petit tas de cailloux posés sur un tronc mort. Nous avons déjà trouvé, au Homesite camping, une pierre posée sur un tronc horizontal, près de la chute d'eau. Cela fait partie des indices que les chercheurs de bigfoot américains ont l'habitude d'attribuer au bigfoot.

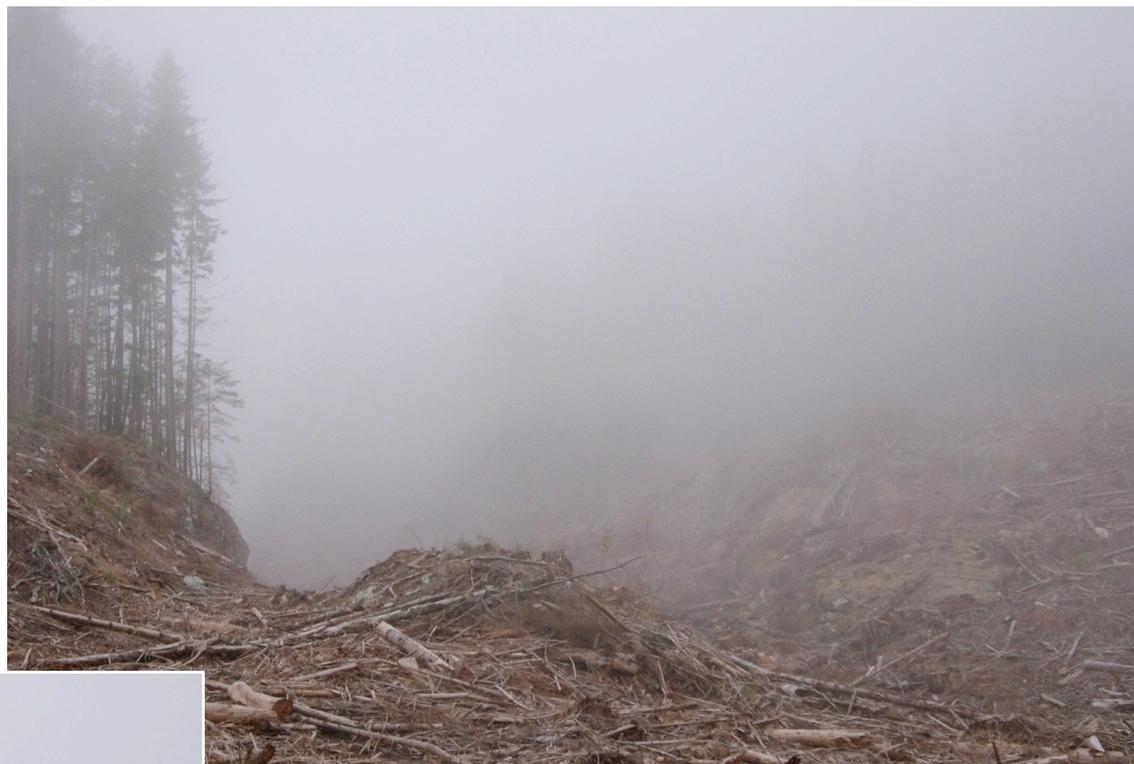


La pierre posée sur un tronc au Homesite camping en 2012.

3- Le camping Homesite :

a- Massacre à la tronçonneuse :

En arrivant au Homesite campground, notre première surprise fut de constater l'étendue des dégâts : la coupe des forêts au profit de compagnies américaines continue. Presque toute la zone située au nord du camping a été rasée. Les arbres seront ultérieurement replantés, mais la forêt mettra 70 ans à se reconstituer. Des coupes rares pourraient avoir un effet bénéfique pour les populations de bigfoots, dans la mesure où les champs ouverts favorisent la pousse de myrtilles rouges, et rend le gibier comme les wapitis plus visible et donc peut-être plus facile à chasser. Mais le grignotage systématique de la forêt ne peut que causer des déséquilibres pour une faune qui voit son territoire se restreindre et se morceler.



b- Traces et trous :

Sur la plage de petits graviers située face à la chute d'eau, au bas du camping, on trouve des empreintes de pieds peu nettes, accompagnées de traces grossières réalisées avec de petits bâtons laissés sur place. On y trouve également un trou.

Pas loin, des enfants (humains) ont réalisé un petit moulin avec des petits bâtons.

Or, il faut se souvenir que l'année précédente, des trous et traces avaient été laissées au même endroit en même temps que des sortes d'outils avaient été déposés sur le chemin, avec lesquels les trous auraient pu être faits. Des outils identiques avaient été trouvés près de l'empreinte de main sur la plage de Port Mellon. Cela donne une relative crédibilité aux dits outils, aux traces ayant été réalisées avec, et à celles trouvées au même endroit l'année suivante. Le petit moulin réalisé avec soin par des enfants laisse à penser que ces mêmes enfants n'auraient pas dessiné à côté des traces grossières ne représentant rien de précis.

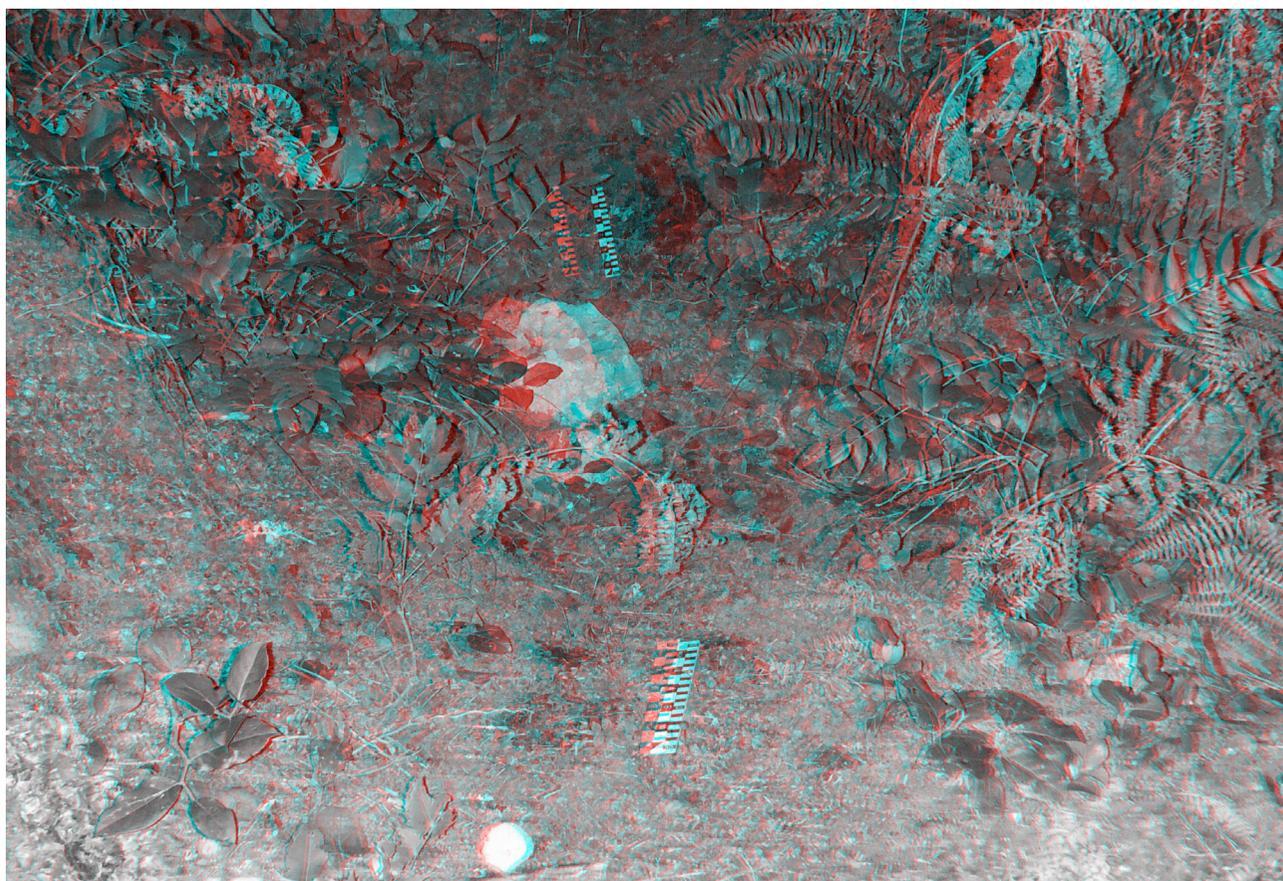


c- Coups :

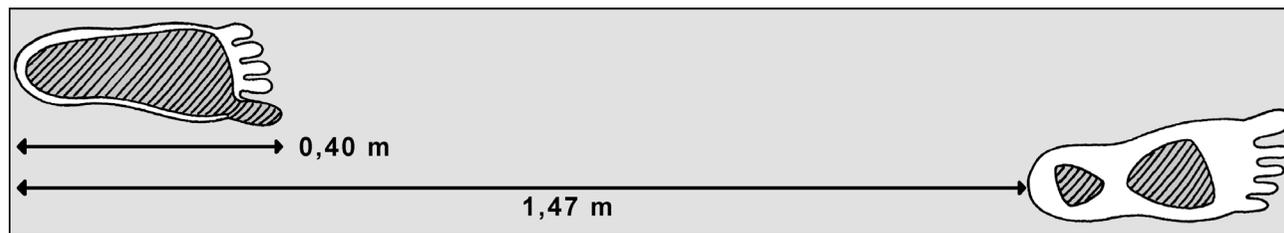
Le camping était occupé par trois clients, en plus de Robert, Léon et Philippe. Robert dormait dans sa caravane en haut du camping. Pas loin de lui, un jeune étudiant parisien occupait un emplacement. Léon et Philippe se trouvaient au bas du camping, pas loin d'un emplacement sur lequel dormaient un couple d'américains. Le matin du dimanche 15 septembre, à 6h30, Philippe sort de sa tente pour uriner. Du côté du couple, à une trentaine de mètres de lui, il entend une série de coups réguliers, secs et plutôt forts (un par seconde environ). Il pense d'abord que les gens sont réveillés et coupent du bois avec une hachette. Il faisait encore quasiment nuit. En regardant dans la direction du couple, Philippe constate qu'ils dormaient toujours. Le bruit venait de la forêt juste derrière leur tente. Philippe s'assoit sur un tronc et attend. Une minute après 4 ou 5 coups identiques sont à nouveau frappés. Il monte dans la forêt mais ne voit et n'entend rien. Les coups étaient beaucoup trop forts et secs pour envisager un pic, oiseau ne se manifestant jamais avant la levée du jour. Un cervidé pourraient-ils frapper violemment ses cornes contre un tronc et disparaître sans bruit ? Les coups rappelaient ceux que l'on pourrait faire avec un bâton de taille moyenne frappé sèchement sur un tronc.

d- Empreintes :

C'est le jeudi 26 septembre, à notre retour de 100 Mile House, que nous découvrirons, à la lueur de la lampe de poche, des empreintes au Homesite campground. Au bas du camp, toujours dans cette même zone proche de la chute d'eau, qui provoque tous les témoignages (et les coups entendus le 15 septembre), le sol semblait aplati, piétiné. Au bord de l'emplacement le plus bas du camp (le n°5), deux traces séparées d'1,47 m sortent de la forêt, vers le camping.



Les deux empreintes se remarquent par la terre noire qu'elles ont mis en évidence par le frottement de la plante du pied. La première est plus nette et complète que la seconde, et montre un pouce. Elle mesure environ 40 cm. La deuxième ne montre que les points d'appui de la plante du pied. Voir le schéma à droite qui montre la position des pieds présumés et leur empreinte sur le sol (partie hachurée). On peut à ce titre revoir le schéma de Jeff Meldrum, représentant le profil présumé d'un pied de bigfoot.



Ci-dessus, les deux empreintes positionnées l'une par rapport à l'autre. Les parties hachurées indiquent les traces réelles laissées sur le sol.

Meldrum, Jeffery. 2000. Evaluation of alleged sasquatch footprints and their inferred functional morphology.

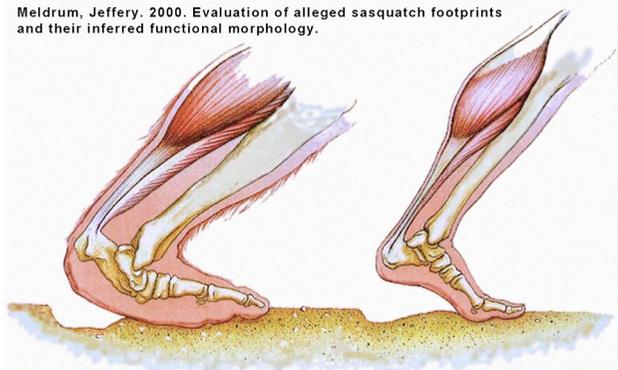


Illustration tirée de l'article de Jeff Meldrum «Evaluation of alleged sasquatch footprints and their inferred functional morphology »

Nous avons circulé dans l'environnement proche du camping. D'autres empreintes possibles mais moins certaines ont pu être relevées :

- Sur la ligne à haute tension aux coordonnées approximatives 49 °32'23.33»N 123°55'11.32»W : Deux empreintes possibles, dont la deuxième est la plus nette : on devine le pouce en haut à droite. Voir photos pages suivantes :



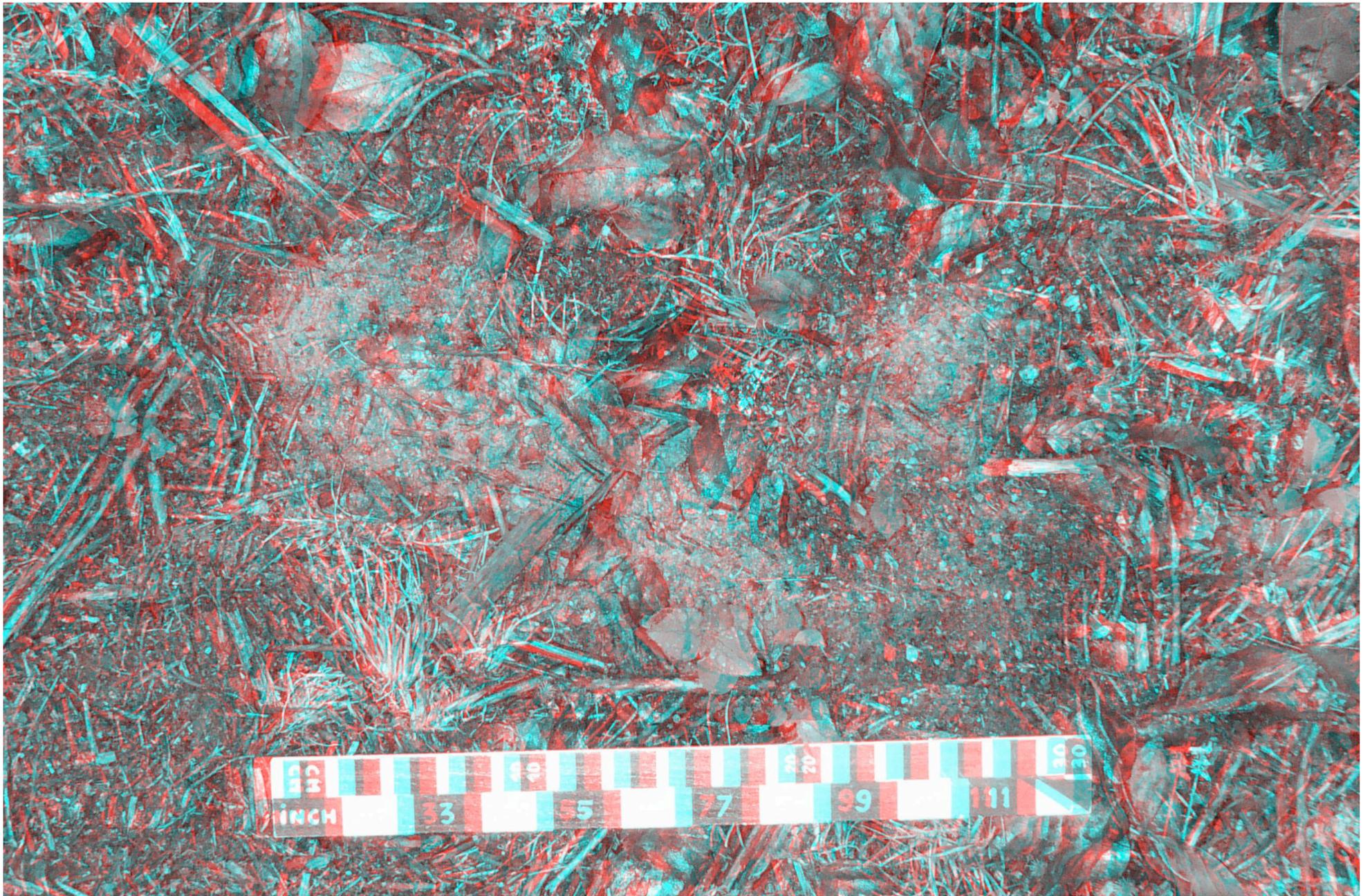
Ci-dessus, la première des deux empreintes.



La distance entre les deux pas était d'environ un mètre. On voit mieux la deuxième empreinte en 3D, page suivante. On peut l'estimer à 32,5 cm.



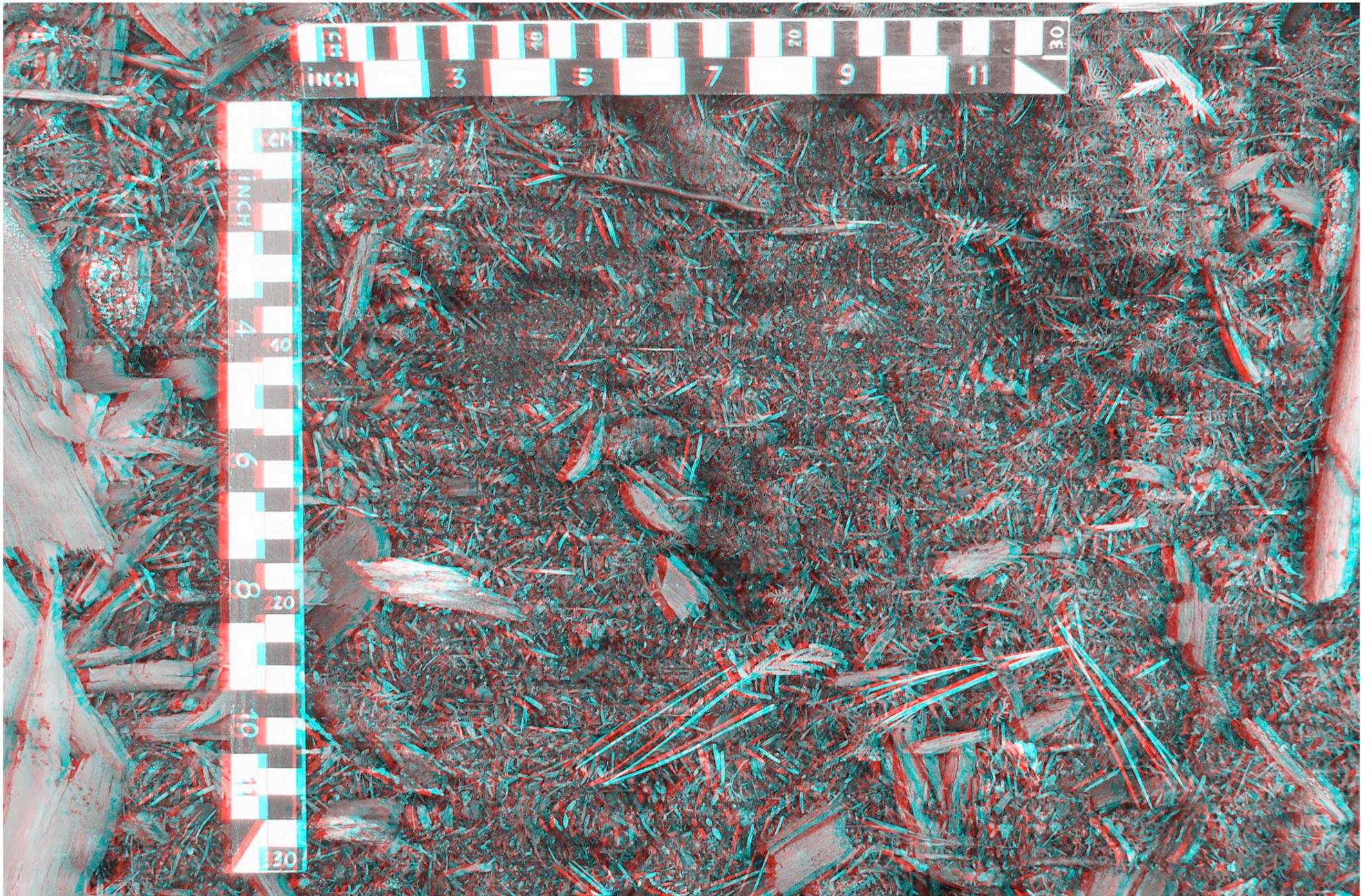
La ligne à haute tension.



- Sur la piste animale qui part du camping jusqu'à l'ancienne cabane de chercheur d'or : coordonnées approximatives : 49°32'34.26"N 123°54'43.38"W, dans une zone dégagée à la lisière de la forêt, une autre empreinte possible :



Cette petite empreinte, de moins de 30 cm, est située après un tronc couché, ayant peut-être obligé l'individu à faire un pas plus appuyé après l'obstacle. Cela expliquerait la présence de cette empreinte unique. Voir la photo 3D page suivante.



• Au début du chemin parallèle à la ligne à haute tension, coordonnées GPS :
49°32'30.19"N 123°55'12.41"W.

Deux empreintes possibles, respectant la position en ligne et la longueur du pas caractéristiques. Ces empreintes n'étant pas certaines, nous ne nous y sommes pas attardés davantage. Dimensions : environ 35 cm. Pas, de talon à talon, environ 1,50 m.



Gros plan sur les deux empreintes précédentes.



e- Outils :

Sur la piste animale qui mène à l'ancienne cabane de chercheur d'or, au nord du camping, nous avons trouvé un de ces outils possibles (voir rapport 2012) qui était déposé sous un tronc en travers de ladite piste.

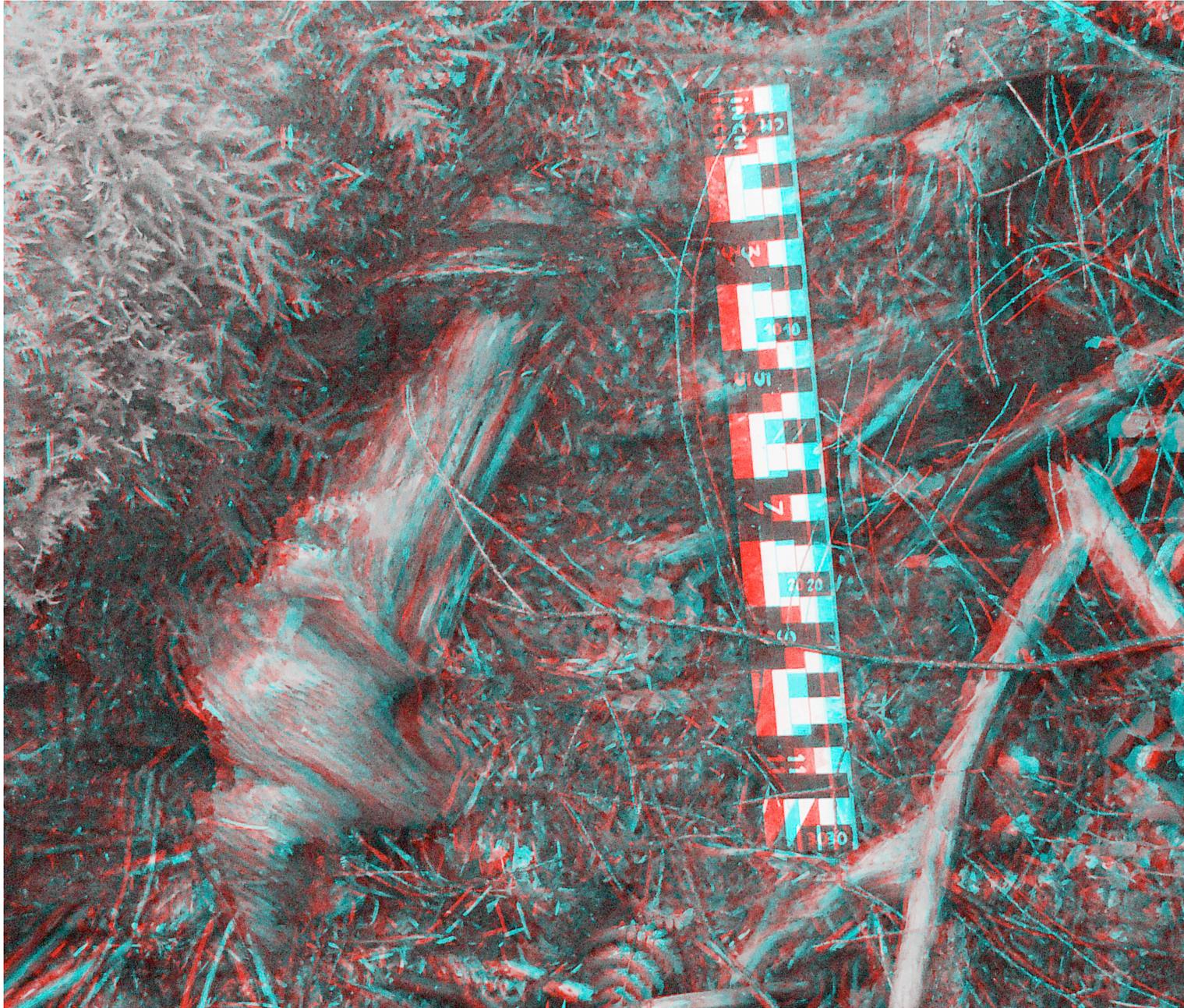
A quelques mètres de là, deux fois de suite, toujours sur cette même piste animale, nous trouvons des troncs pourris ayant été creusés. La tentation est grande d'attribuer le creusage de ces deux troncs à cet outil, et donc à un individu possédant des mains. Toutefois, devant l'un des deux trous, des crottes de petit cervidé étaient présentes. Le cervidé aurait-il pu réaliser ces trous, ou simplement manger quelques-uns des copeaux de bois ?

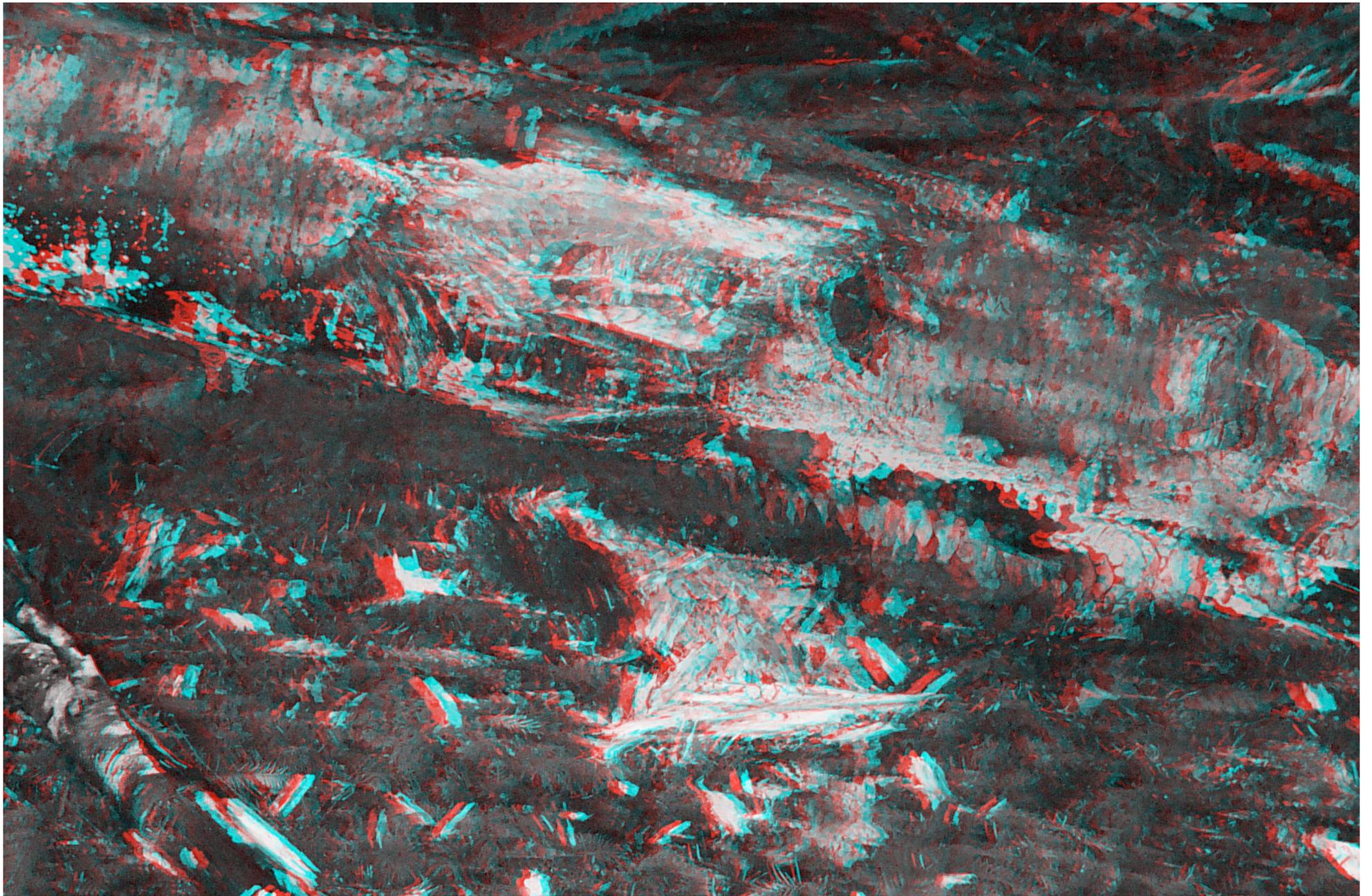


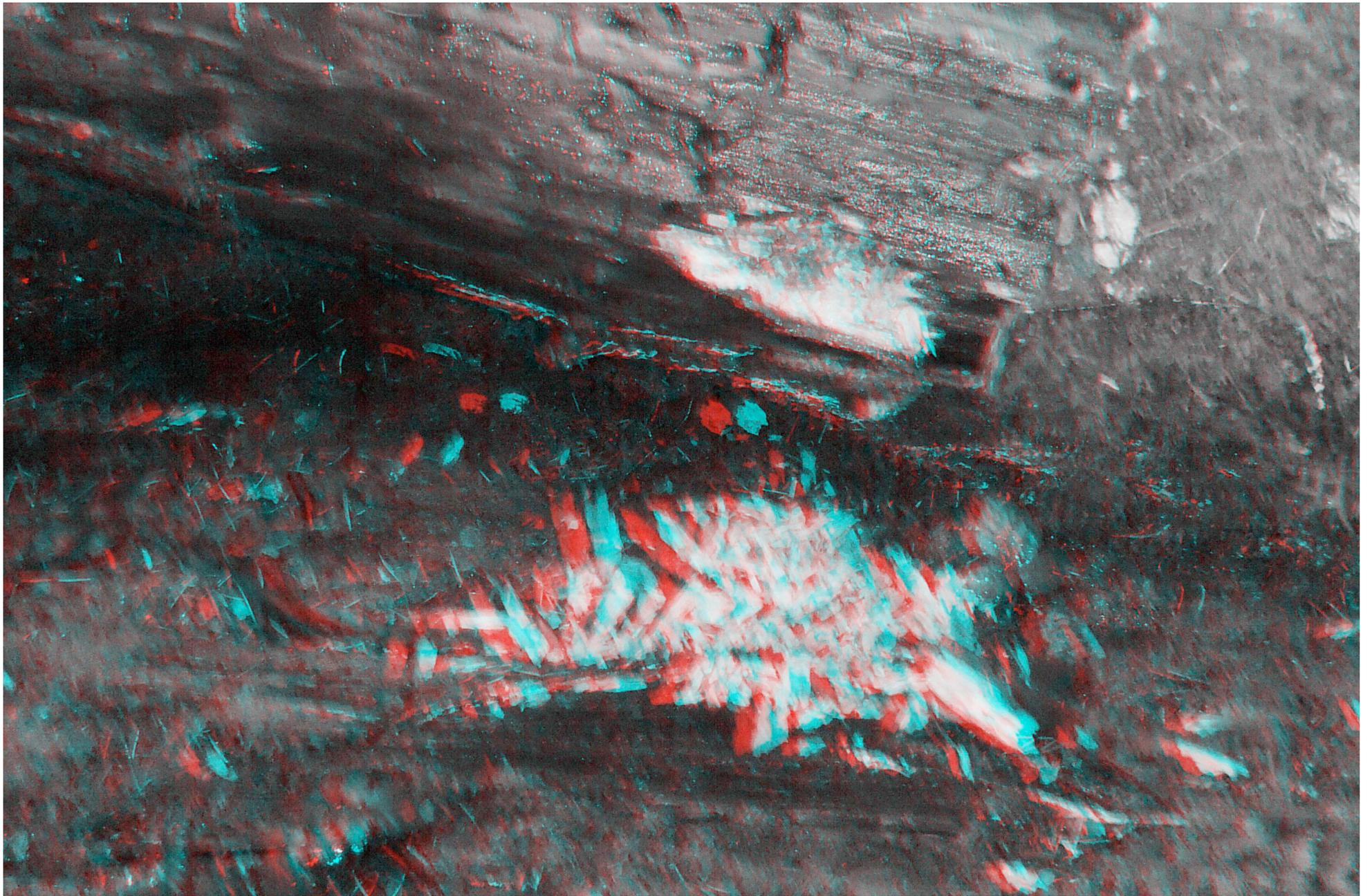


Le bout de l'outil est cassé. Si l'on prolonge le bout pointu d'origine, cela lui donne la même longueur (30 cm) que la majorité de ceux trouvés en 2012.



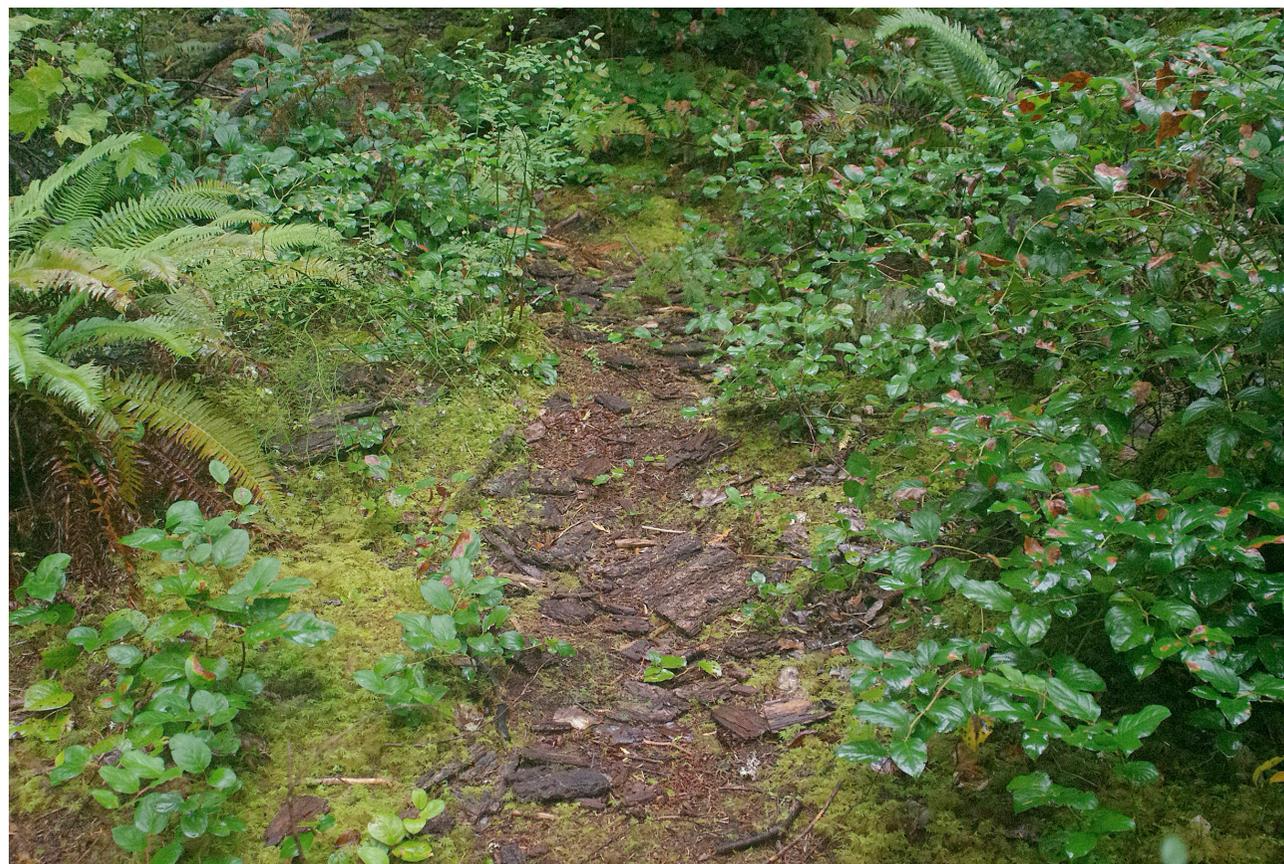






f- Pavage d'écorce :

Depuis l'aire la plus basse du camping, numérotée 5, sur le bord de laquelle nous avons trouvé deux empreintes, une piste animale part en montée vers la forêt. Sur ce sentier naturel, nous avons constaté que, sur une bonne dizaine de mètres, le sol était pavé d'écorces.



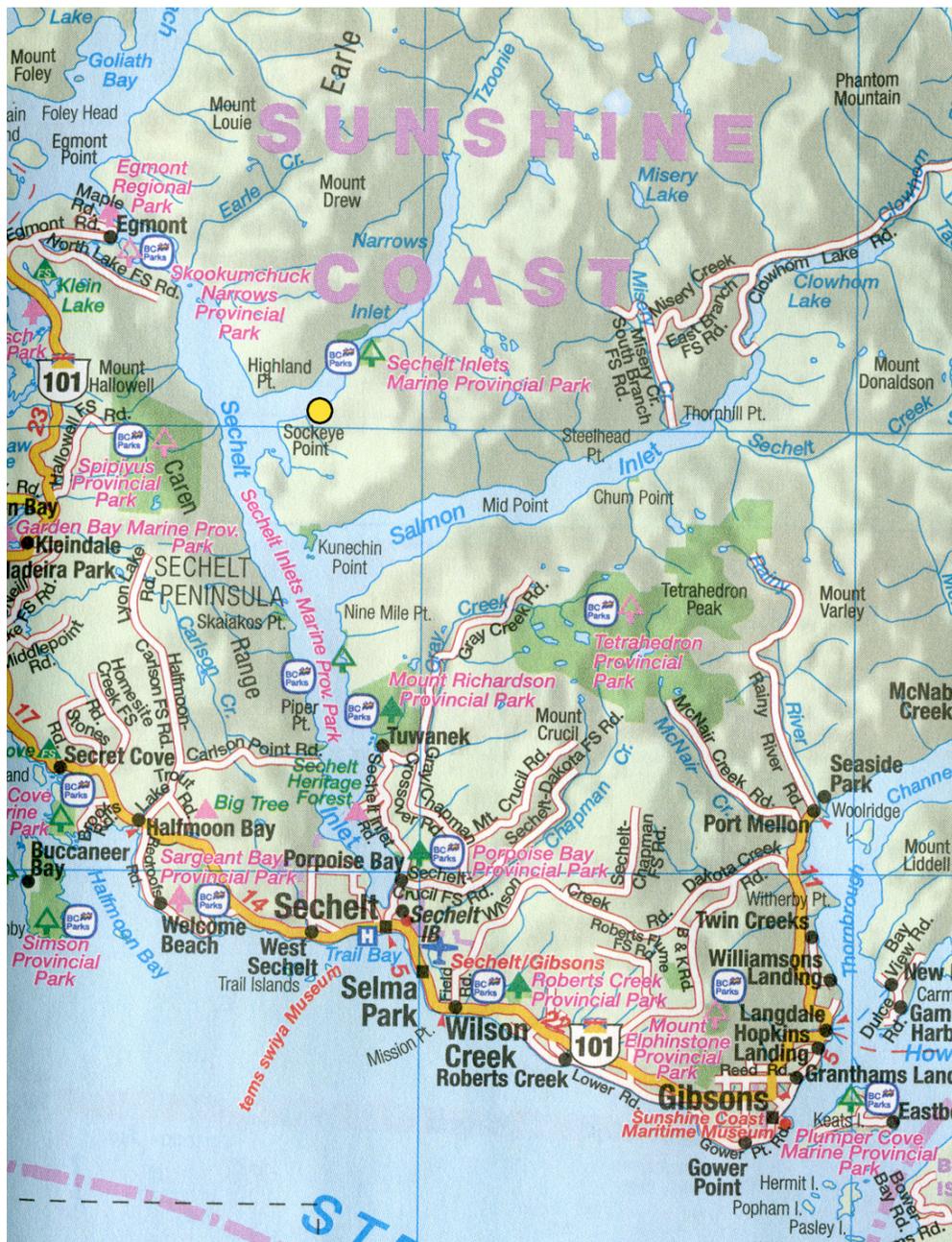
On peut se demander s'il s'agit d'un phénomène naturel (une pluie intense pouvant faire flotter des morceaux d'écorce) ou non. La souche d'où provenaient les écorces était au-dessus du chemin sur la gauche.

g- Le témoignage de Thomas :

Thomas Kennedy, le fils de Robert et Debbie Kennedy, était au Homesite camping le 1er septembre 2013 avec une amie. Ils ont emprunté la piste animale qui mène en direction de l'ancienne cabane de chercheur d'or. Ils ont entendu des coups proches, puis des cris. Ils se sont cachés derrière un tronc couché. « L'animal » est venu vers eux, mais en restant à couvert. Il ont entendu sa respiration. Ils n'ont pas osé se lever pour le voir.

h- Rencontre avec Jamie Dixon :

Jamie Dixon, de son nom indien Mus-swiya Mus-skumay, est membre de la tribu des Shishal'h (Shishal'h=Sechelt) qui fait partie du peuple indien Salish qui vit sur la côte Pacifique du sud de la Colombie Britannique. Âgé de 74 ans, il a accepté de nous recevoir pour discuter, entre autres, du sujet du sasquatch. Après avoir travaillé dans la coupe de bois, il est aujourd'hui retraité et enseigne les traditions de son peuple aux plus jeunes. Il vivait, enfant, avec son groupe, au bord du Sechelt inlet (fjord de Sechelt) (point jaune sur la carte). Il n'a jamais vu lui-même de sasquatch, mais sa famille lui en a toujours parlé comme faisant partie de l'environnement. Lorsqu'il était enfant, il avait été avec ses parents à la pêche aux saumons sur une île où ces poissons se rassemblaient en grand nombre pour pondre dans un étang communiquant avec la mer. Arrivé là, ils avaient tous senti une odeur abominable que les Indiens adultes ont attribuée aux Sasquatches. Jamie Dixon a dit qu'à l'occasion il pourrait nous amener à cette île à la saison de la migration des saumons. Pour les indiens, le sasquatch n'est pas un animal. Il est beaucoup plus proche de l'homme. De lui-même, il a suggéré que les sasquatches avaient besoin de se protéger l'hiver contre le froid et qu'ils devaient se rapprocher de sources d'eau chaude et de grottes. Il a raconté que, lorsque les siens descendaient le fjord en pirogue vers le sud, ils passaient, avant le Salmon inlet, devant des falaises. De là, de gros rochers leur étaient régulièrement lancés dessus.



4- Conclusion :

La première des trois empreintes trouvées près de Lone Bute est, avec la trace de main découverte l'année précédente à Port Mellon, l'une des meilleures pièces à conviction que nous ayons pu trouver, tant le terrain se prête peu à accueillir des empreintes de pied (ou de main) précises.

L'empreinte de Lone Bute est associée à deux autres empreintes et présente des caractéristiques remarquables. La distance précise de 130 cm entre chacun d'entre elles, le pouce ayant manifestement bougé vers l'extérieur, la présence visible de presque tous les orteils, une structure en X avec un arbre déraciné à côté des empreintes, et la présence d'autres empreintes découvertes par Robert à proximité des premières.

Si l'on conclut à la présence de sasquatchs dans cette région, un élément important apparaît : le Homesite camping a été choisi par Robert pour la présence de sasquatchs dans ses environs, mais la nouvelle demeure de Robert, près de Lone Bute, n'a pas été choisie selon ce critère. Or, des empreintes ont quand même été trouvées près de chez lui. Cela pourrait signifier que la présence des sasquatchs est omniprésente en Colombie Britannique. Cette omniprésence du sasquatch est d'ailleurs corroborée par les nombreux témoignages spontanés, directs ou indirects que l'on rencontre souvent lorsque l'on aborde le sujet avec la population.

L'autre découverte importante de ce séjour est le constat d'un micro-climat aux alentours du lac Harrison, probablement engendré par les sources d'eau chaude, une piste à suivre pour mieux comprendre le comportement du sasquatch durant la mauvaise saison, ainsi que ses migrations éventuelles.



La région de 100 Mile House, vue depuis le sommet de Lone Bute.